

SBV Schweizerischer Bauernverband

USC Unione Svizzera dei Contadini

USP Union Suisse des Paysans

UPS Uniuin Purila Svizra

2 0 0 2

# rappport

105<sup>e</sup> a n n u e l

Union Suisse des Paysans  
CH-5200 Brougg  
Téléphone 056 462 51 11

Fax 056 441 53 48  
e-mail: [info@bauernverband.ch](mailto:info@bauernverband.ch)  
internet: [www.bauernverband.ch](http://www.bauernverband.ch)

Publication N° 229  
Supplément spécial «Agri»  
20 juin 2003

## Tirer le bilan et fixer les nouveaux jalons

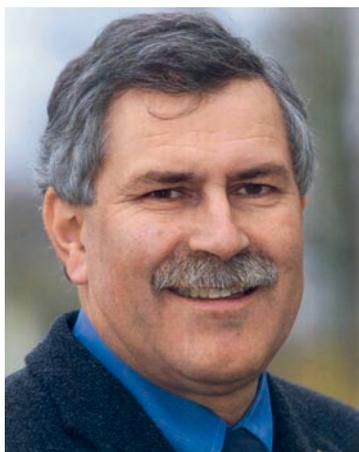


J. Bourgeois

*Tout rapport annuel permet de faire le point, de tirer le bilan, de corriger, d'adapter la stratégie et de fixer pour l'avenir les nouveaux jalons. L'année qui vient de s'écouler fut riche en événements de taille tant sur le plan international qu'à l'interne.*

### **UE: défis à relever**

*Sur le plan international, au travers des accords bilatéraux avec l'Union Européenne, un pas a été franchi au niveau de nos relations avec les pays de l'UE. Des risques, mais également des chances s'offrent à nous, notamment au niveau de l'accès réciproque dans le cadre du marché des fromages qui déploiera pleinement ses effets dès 2007. Nous avons des produits de haute qualité, à forte valeur-ajoutée, sachons le communiquer au-delà de nos frontières afin de tirer profit de cette situation. Sachons également, avec la participation de nos partenaires commerciaux, mettre en place les structures qui nous permettront d'adapter rapidement l'offre à la demande. Sur le plan international, l'élargissement de l'UE aux pays de l'Est sera également un défi à relever.*



H.J. Walter

### **OMC: aspects non commerciaux à respecter**

*L'ombre au tableau international vient principalement de l'OMC où il faut absolument que les aspects non commerciaux tels que la multifonctionnalité, la sécurité alimentaire, la déclaration des produits soient pleinement pris en compte. Nous ne pouvons accepter que les attentes de notre société, notre environnement économique, nos spécificités, notre agriculture soient bafouées, sacrifiées sur l'autel du libéralisme pur et dur. L'OMC ne peut faire fi des exigences différentes d'un continent, d'un pays à l'autre et c'est dans ce sens que l'Union Suisse de Paysans s'engage afin de faire reconnaître nos spécificités, notre droit d'exister.*

### **Expoagricole: l'agriculture sous toutes ses facettes**

*Sur le plan interne, après une phase d'approche difficile, contestée, l'exposition nationale a tout de même vu le jour en 2002 avec une participation active et très appréciée de notre agriculture. Malgré toutes les phases d'incertitudes de la mise en place du projet, l'agriculture a pu être représentée à cet événement historique au travers d'Expoagricole. A Expoagricole, les visiteurs ont pu se familiariser avec les contradictions et les défis de l'agriculture, voir que les mythes, les clichés ne sont plus les mêmes que ceux colportés, et que notre agriculture ne fournit pas seulement des biens alimentaires mais contribue au respect de notre environnement, à la protection des animaux, à l'entretien de notre paysage pour le plaisir et le bien-être de tous.*

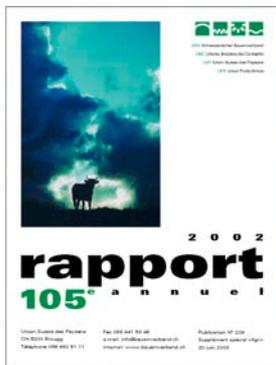


Photo: Gabriel Reymond, Le Brassus, «Orage menaçant»

### PA 2007: optimisation des conditions cadres

Comme en ce début d'année 2003, 2002 a été marquée par la mise en place des premiers repères de PA 2007, ceux-ci devront encore être corrigés, adaptés au cours de cette année afin de mettre en place des conditions cadres les plus optimales. Les ordonnances d'application devront également refléter les attentes, les exigences et les requêtes déposées au niveau législatif.

### Année des changements

Comme déjà mentionné, la direction de l'Union a un nouveau visage ainsi que celle du Département fédéral de l'économie. Les personnes se succèdent mais les problèmes persistent, seul le style propre à chaque individu change. A cette occasion, nous tenons à remercier Melchior Ehrler pour les nombreuses années mises au profit de la défense professionnelle marquées notamment par la reconnaissance au-delà de nos frontières de la multifonctionnalité de l'agriculture. Pour le nouveau directeur, l'entrée en fonction fut marquée par les premiers débats sur PA 2007, la réorganisation du secrétariat et le sursis concordataire de Swiss Dairy Food, qui heureusement, grâce à l'engagement de la Confédération, de nos autorités fédérales et des organisations de défense professionnelle, ne s'est pas soldé par un «grounding»!

Du côté du Conseil fédéral, nous souhaitons du nouveau Chef de l'économie, Monsieur le Conseiller fédéral Joseph Deiss, qu'il garde toujours une écoute attentive aux problèmes de notre agriculture et que nous puissions ensemble rechercher des solutions afin que les agriculteurs de ce pays obtiennent un revenu décent, permettant non seulement d'en faire vivre leur famille mais également de réinvestir dans les outils de travail pour que notre pays puisse garder une agriculture professionnelle, productive et décentralisée.

### Secrétariat: réorganisation sous toit

Le secrétariat de l'Union s'est également doté de nouveaux instruments au travers de sa réorganisation, orientée vers un renforcement de notre défense professionnelle tant sur le plan politique qu'au niveau du marché et du côté organisationnel au travers de prestations de services répondant aux attentes de nos membres.



J. Bourgeois, directeur USP



Hansjörg Walter, président USP

### Sommaire

■ Editorial	2
■ Le marché du lait a marqué l'année 2002	4
■ Objectifs prévus et les résultats	5
■ Rapport annuel du Département de l'économie agraire et des relations internationales	9
■ Rapport annuel du Département de la communication	10
■ Rapport annuel du Département de l'économie animale (DEA)	11
■ Rapport annuel du Département de la formation	12
■ Rapport annuel du Département de la production végétale et de l'environnement (DPE)	13
■ Rapport annuel du Département Organisation, Informatique et Statistiques (DOIS)	14
■ Rapport annuel du Département de la politique sociale et des services (DSD)	15
■ Les services de conseil neutre en assurance	18
■ Rapport annuel du Département Fiduciaire et Estimations (F & E)	19
■ Rapport annuel d'AGROIMPULS	21
■ Rapport annuel de l'Office de constructions agricoles OCA	23
■ Organigramme	25
■ Organisations faitières	26
■ Comité	28
■ Chambre suisse d'agriculture	29
■ Chambre suisse d'agriculture et Assemblée des délégués	30
■ Ce qui a déjà été réalisé par l'Union Suisse des Paysans en 2003	32

Editeur: Schweizer Agrammedien GmbH, Thunstrasse 78, 3000 Bern 16  
 Rédaction: Hans Rüssli

## Le marché du lait a marqué l'année 2002



En 2002, la vendange a été moins importante en raison de limitations plus sévères de la productivité et de la diminution de la surface totale des vignes. Photo: «Arrosage des vergers» de Jean-A. Margelisch, Sierre

Selon les estimations, le montant de la production finale de l'agriculture s'est élevé en 2002 à 7,34 milliards de francs, soit une baisse de 0,5% par rapport à la moyenne des trois années précédentes. Par rapport aux chiffres de 2001, ces valeurs correspondent à une augmentation de 0,9%, ce qui est dû pour l'essentiel aux rendements supérieurs de la production végétale.

### Couverture insuffisante des besoins de blé et de colza

La qualité des blés récoltés avant le 1<sup>er</sup> août était bonne pour se dégrader ensuite à cause des précipitations. Au terme de la récolte des céréales panifiables, environ 100 000 tonnes de blé panifiable avaient pris le chemin de la transformation fourragère en raison du poids à l'hectolitre insuffisant et de la germination. Les 450 000 tonnes de céréales panifiables estimées permettront tout juste de couvrir les besoins en farine de boulangerie. Les 548 000 tonnes de céréales fourragères produites (orge, triticale, maïs grain) sont inférieures de 29 000 tonnes environ à la production de l'année précédente. Les producteurs de colza étaient satisfaits du rendement de 34 kilos par are. La récolte totale de colza s'est élevée à 47 600 tonnes, alors que les besoins s'élèvent à 54 000

tonnes. Malgré la diminution de la surface de production de pommes terre de 2 pour cent environ, la récolte totale de 530 000 tonnes atteint à peu près le niveau de l'année précédente. Pour qu'à l'avenir également la production indigène puisse couvrir les besoins de l'industrie et fournir suffisamment de pommes de terre de consommation, la surface de production de 14 000 hectares ne devrait pas diminuer davantage.

La surface de betteraves sucrières a augmenté en 2002 de 600 hectares par rapport à l'année précédente, pour se situer vers 18 000 hectares. La récolte totale de betteraves a atteint 1 422 000 tonnes, soit une hausse de plus de 300 000 tonnes par rapport à 2001.

### Bonne récolte de fruits et de baies, vendange moyenne

Jusqu'à fin septembre, 4911 tonnes de fraises avaient été récoltées, soit 96% de la moyenne des trois années précédentes, ainsi que 3900 tonnes de cerises (cerises de distillerie non comprises), ce qui représente 80 pour cent de plus que l'année précédente. De plus, les producteurs ont obtenu de bons prix. A fin octobre, 65 000 tonnes de pommes de consom-

mation se trouvaient dans les entrepôts, soit quelque 6000 tonnes de plus qu'en 2001. Les réserves de poires de tables étaient supérieures de 2000 tonnes aux quantités de l'année précédente et totalisaient 9700 tonnes. La vendange 2002, qui totalisait 111 millions de litres environ était inférieure de quelque 9 millions de litres à la moyenne pluriannuelle. En 2002, la vendange de rouge s'est élevée à 54 millions de litres (-5% par rapport à 2001) et celle de blanc à 57 millions de litres environ (-6%).

### La chaleur et la pluie ont mis les légumes à rude épreuve

Au printemps, le marché maraîcher évolua très différemment par rapport à la même période de l'année précédente. En avril, il était plat alors que l'offre était bonne. En mai, le saladier était déjà garni d'un assortiment varié. Grâce à des actions promotionnelles et au temps frais, le marché resta sain, sans offre excédentaire importante. Des vagues de chaleur estivales eurent pour conséquence des pertes de récoltes dans plusieurs cultures. Dès la fin de la période des vacances, le marché des légumes redémarra, mais à l'arrière automne le temps pluvieux provoqua des pertes non négligeables dans les cultures de plein champ. Le stockage des légumes de garde pour la saison 2002/2003 subit des retards dus à la météo, mais la récolte et le stockage furent supérieurs à ceux de l'automne précédent. Les réserves ont à peine permis de couvrir les besoins jusqu'à la phase de l'importation libre, exception faite des oignons et des betteraves rouges, où l'on s'attend à des excédents de stocks.

### Le marché du lait a frôlé la catastrophe

Le marché du lait fut complètement déséquilibré en 2002, principalement à la suite de problèmes de vente de l'Emmentaler destiné à l'exportation. L'effondrement de Swiss Dairy Food (SDF) en automne toucha directement quelque 7000 producteurs de lait et plusieurs centaines d'employés. Les banques libèrent



Le berger et son petit troupeau. Photo: «dialogue» de Katharina Kuhn, St-Gall

immédiatement d'importants moyens financiers, ce qui permit d'éviter la faillite. La Confédération versa aux agriculteurs 85% de la paie du lait qui faisait défaut. L'aide rapide et résolue apportée par le fonds de soutien de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait a été décisive pour sortir le marché laitier de sa crise. De 2000 à 2002 les livraisons de lait sont restées pratiquement inchangées malgré deux augmentations des contingents (voir graphique). La première augmentation au 1<sup>er</sup> mai 2001 (+3%) ainsi que la seconde au 1<sup>er</sup> mai 2002 (+1,5%) étaient en réalité des adaptations rétroactives des contingents aux livraisons de lait effectuées, ceci en raison du décompte continu des contingents.

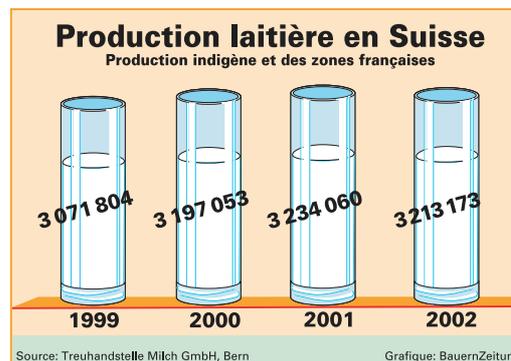
**Marché du bétail de boucherie: calme mais insatisfaisant**

Le marché du bétail de boucherie a été beaucoup plus calme en 2002 que l'année précédente, lorsque la deuxième crise de l'ESB avait fait chuter

les prix à des niveaux encore jamais atteints. Le marché des animaux de boucherie (taureaux, bœufs et génisses) se dégrada massivement dès fin janvier. Les prix pour cette catégorie de bétail repartirent à la hausse en août seulement. Malheureusement, le marché de la viande de porc fut déséquilibré par l'offre extraordinairement élevée en automne. Grâce aux efforts par les grands distributeurs et les bouchers, la situation se normalise vers la fin de l'automne.

**Davantage d'œufs et manque de volaille suisse**

Au début de l'année, la quantité d'œufs sur le marché était plus élevée que l'année précédente, mais grâce à une demande soutenue, le marché est resté équilibré jusqu'en été. C'est seulement à ce moment-là que l'offre et la demande ont dû être rééquilibrées en déclassant la marchandise pour la transformer en masse d'œuf pasteurisée. La pro-



Apparemment, l'augmentation de la production laitière a déjà eu lieu il y a un an, à cause de l'introduction du calcul continu du contingentement.

duction de 700 millions de pièces a dépassé celle de l'année précédente d'env. 8 pour cent. La demande de volaille suisse était très importante en 2002, et la production indigène a pu être augmentée grâce à la construction de nouvelles installations. Malgré cela, l'offre de viande indigène ne suffisait pas pour couvrir la forte demande de volaille suisse.

# Les activités de l'USP en 2002

Le programme d'activité 2002 a été approuvé par l'Assemblée des délégués (AD) du 23 novembre 2001. Les tableaux ci-après donnent un aperçu

des 10 principaux et, à droite, les résultats obtenus pour chacun de ces objectifs.

**Objectifs 2002 fixés par l'AD**

**Résultats obtenus en 2002**

**1. Evolution de la politique agricole: de la PA 2002 à la PA 2007**

Mise en œuvre de la PA 2002: pas de réduction exagérée du soutien du marché, afin d'empêcher les chutes de prix.

On a pu éviter une réduction du soutien du marché qui se serait située au-delà du cadre de la PA 2002. La pression sur les prix est toujours considérable, en particulier pour le lait. Le cas de Swiss Dairy Food (SDF) montre clairement que la situation est très difficile.

Concrétiser les revendications relatives à la PA 2007 formulées le 4 janvier 2002 par la Chambre suisse d'agriculture.

L'USP a défendu les revendications de la Chambre d'agriculture devant la CER du Conseil des Etats et devant le Conseil des Etats en automne 2002. Les résultats obtenus ont été examinés et la position de l'USP a été révisée lors de la séance de la Chambre d'agriculture du 14 janvier 2003. L'attribution des contingents d'importation de viande a suscité d'intenses discussions. La Chambre d'agriculture a alors décidé de soutenir la vente aux enchères des contingents d'importation, sous réserve que 10% du contingent soit attribué sur la base des achats sur les marchés publics et que l'élimination des déchets carnés n'ait pas lieu en dehors du crédit cadre agricole.

**Objectifs 2002 fixés par l'AD**

**Résultats obtenus en 2002**

**2. Politique financière et budget agricole**

Empêcher de toute réduction du budget agricole. L'affectation des moyens doit être programmée de manière à épuiser la totalité de l'enveloppe financière en cours.

La réduction de 68 millions du soutien du marché du lait a pu être atténuée à 30 millions de francs. Grâce à l'épuisement du crédit de programme, les fournisseurs de lait de SDF ont touché 85 pour cent au moins du prix du lait durant la crise du groupe.

Désignation de nouvelles possibilités de soutien (par le truchement de mesures sociales ou de l'amélioration des bases de la production par exemple).

Les travaux en vue d'une imposition raisonnable du bénéfice de liquidation sont en bonne voie. Dans de nombreux cantons, s'agissant du transfert du patrimoine de l'entreprise dans la fortune privée, on a introduit un délai jusqu'au transfert effectif. La procédure de consultation relative à la réforme de l'imposition des entreprises est prévue pour mars 2003. La pression en faveur de mesures sociales d'accompagnement a augmenté grâce à la résolution ad hoc transmise par l'Assemblée des délégués au Conseil fédéral.

**3. OMC: négociations sur les règles commerciales mondiales**

Dans le contexte du cycle de négociations en cours à l'OMC, l'USP défend une série de revendications de l'agriculture suisse, telles que la multifonctionnalité, etc.

L'USP a présenté les revendications et la position de l'agriculture suisse à répétées reprises, lors de discussions avec la délégation suisse aux négociations et lors de rencontres internationales. La fin du cycle de négociations est attendue pour 2004/2005.

**4. Position de l'agriculture sur le marché**

Poursuite de la campagne de communication pour améliorer le contexte dans lequel l'offre travaille.

La campagne d'information et de publicité «Proche de vous. Les paysans suisses.» dure depuis 4 ans. Une enquête auprès de 400 personnes âgées de 20 à 55 ans a montré qu'elle produit des résultats tangibles. 80 pour cent des personnes interrogées sont convaincues qu'en Suisse, les paysans accordent davantage d'importance à l'écologie et à l'élevage respectueux des espèces que dans d'autres pays. Deux tiers partagent l'opinion que les produits agricoles suisses valent leur prix et la moitié qu'ils sont meilleurs que les produits importés.

En collaboration avec les organisations de consommateurs, mettre en œuvre une déclaration plus transparente.

- La pression exercée depuis de nombreuses années a payé lors de la révision de la législation sur les denrées alimentaires de 2002, dans la mesure où les dispositions régissant la déclaration ont été améliorées et seront appliquées par les autorités avec plus de détermination.
- Une initiative parlementaire du conseiller national Melchior Ehrler demande que les propriétés particulières des produits alimentaires basées sur la législation suisse puissent être déclarées également. L'objectif est de rendre possible une déclaration positive sur les produits.
- Les grands distributeurs se sont rendus aux arguments des consommateurs et des producteurs en améliorant au-delà des exigences légales la déclaration de provenance des denrées alimentaires, notamment des produits carnés transformés.

Poursuivre les contacts avec les grands distributeurs et les convaincre du bien-fondé des revendications de la production.

Le 23 mars 2002, lors d'une séance de la plate-forme «Avenir de l'agriculture suisse», des représentants de l'agriculture, de Migros et de la branche de l'alimentation ont analysé les problèmes relatifs aux volumes de l'offre et aux prix des produits agricoles. L'objectif visé consiste à rendre les prix et les marges totalement transparents du paysan jusqu'au magasin. Quatre groupes d'approfondissement se sont mis au travail. Les deux groupes «lait» et «viande» avaient livré des comptabilités analytiques de leur secteur à fin 2002.

La marque de garantie «Suisse qualité».

La marque de garantie «Suisse qualité» est à deux pas de son lancement. On élabore en ce moment des contrôles certifiés pour chaque branche de production.

Mettre en œuvre la réorganisation du secteur de la viande.

Un groupe de travail dirigé par l'USP a préparé la constitution d'une organisation nationale faïtière des producteurs de viande bovine et de viande de veau. Pour des raisons de principe et financières, quatre des cinq organisations suisses de producteurs de bétail bovin se sont prononcées contre ce projet. L'assemblée de fondation prévue en octobre a donc été annulée. A l'heure actuelle, on met en œuvre de nouvelles solutions, via la constitution d'une plate-forme, pour renforcer la défense professionnelle des producteurs de viande bovine face à leurs partenaires commerciaux et aux autorités.

**Objectifs 2002 fixés par l'AD**

**Résultats obtenus en 2002**

**5. Renforcement de la position des producteurs de viande sur le marché**

<p>Optimiser la collaboration entre les producteurs de bétail de boucherie.</p>	<p>On a intensifié l'échange d'opinions entre les organisations spécialisées et coordonnée la défense professionnelle au sein des organes existants. Les points forts de ces activités ont été, entre autres, la PA 2007, ainsi que les législations sur la protection des animaux et sur les produits thérapeutiques.</p>
<p>Participation de l'USP à la transformation de Proviande en véritable interprofession s'occupant de la totalité des dossiers relatifs à l'économie carnée.</p>	<p>On a pu mettre sur pied une commission du marché au sein de Proviande. Elle est chargée des questions d'actualité relatives au marché (grille des prix, déduction sur les organes confisqués, etc.)</p>
<p>Poursuivre l'engagement en faveur de l'ouverture des frontières pour l'exportation de bétail.</p>	<p>En cours d'année, on a pu exporter de nouveau des animaux sur pied: 2025 vaches sont parties à destination de l'Allemagne, de l'Irlande, de la Pologne, de la France et du Portugal. La constitution d'une organisation sectorielle pour l'exportation du bétail a été menée à bien.</p>
<p>Influer sur la définition des conditions politiques relatives aux importations de viande (protection douanière) et au soutien du marché.</p>	<p>La teneur de la future réglementation des importations de viande a été définie dans le contexte de la PA 2007. L'USP ne va plus s'opposer à la vente aux enchères des contingents d'importation, si le financement de l'élimination des déchets de viande peut être en dehors de l'enveloppe financière destinée à l'agriculture.</p>

**6. Communication interne et communication externe**

<p>Intensifier les mesures complémentaires à la communication nationale dans les cantons et les régions.</p>	<p>En 2002, l'exposition «Proches de vous. Les paysans suisses.» a été présentée dans 26 foires et expositions fréquentées par 1,2 millions de visiteurs. Les unions cantonales des paysans ont quant à elles mis sur pied de nombreux projets de promotion de l'image des paysans.</p>
<p>Discuter des positions et revendications de l'USP dans les assemblées, les séances des comités et les manifestations des sections.</p>	<p>Le directeur, le président et les collaborateurs de l'USP se sont exprimés à l'occasion de cours pour chefs d'exploitation, de séminaires régionaux, de débats publics, d'assemblées de sections régionales et cantonales sur un grand nombre de sujets, parmi lesquels PA 2007, l'assurance de la qualité, la campagne d'image «Proches de vous. Les paysans suisses.» et le génie génétique.</p>
<p>Publier un télégramme hebdomadaire de l'USP dans «Agri» et le «BauernZeitung».</p>	<p>En 2002, 52 télégrammes résumant l'activité politique et de défense professionnelle de l'USP ont été dans les deux principaux journaux agricoles de Suisse romande («Agri») et de Suisse allemande («BauernZeitung»).</p>
<p>Rejet de l'initiative populaire «pour la réduction du temps de travail», qui exige l'inscription de la semaine de 36 heures dans la Constitution fédérale.</p>	<p>L'initiative a été clairement rejetée par 75 pour cent des votants et la totalité des cantons le 3 mars 2002.</p>

**7. Expoagricole: présence de l'agriculture à l'exposition nationale**

<p>Expoagricole est durant 159 jours un lieu de rencontres, d'expériences et de festivités. Elle constitue une plateforme pour la ville et la campagne, les producteurs et les consommateurs, les visiteurs et les exposants. L'Expoagricole permet d'approcher l'agriculture au plus près.</p>	<p>Dans son ensemble, l'Expoagricole a suscité de très bonnes critiques. La «Route agricole» exposait les enjeux de l'agriculture, alors que le «Jardin des cultures» mettait en avant la diversité des plantes cultivées. Le Forum a servi de point de ralliement pour les visiteurs de l'Expo, tandis que «Le Restaurant», exploité par AMS Agro-Marketing Suisse au Kanonenmätteli a été classé plus beau et meilleur restaurant de l'Expo.</p>
<p>L'Expoagricole est un succès public, en raison notamment d'une fréquentation supérieure à la moyenne des enfants et des écoles.</p>	<p>2000 à 6000 personnes ont visité quotidiennement l'Expoagricole, soit environ un million de personnes au total des pôles d'attraction «Le Marché» et «Le Restaurant» inclus. Plus de 90 pour cent des visiteurs sont rentrés chez eux avec une image positive de l'agriculture suisse. L'Infopool a répondu avec des moyens techniques dernier cri aux besoins d'information du public, alors que la Ferme des enfants a contribué à renforcer durablement le lien entre les enfants, leur nourriture et l'agriculture.</p>
<p>Déroulement sans problème de l'Expoagricole et des manifestations du Forum.</p>	<p>Le bilan est positif et les budgets ont été tenus. Le Forum s'est avéré le point de rencontre qu'espéraient les responsables de l'exposition. La succession d'événements différents en son sein a procuré à l'Expoagricole une publicité toujours renouvelée dans les médias. Sur place, les collaborateurs ont accompli leur tâche superbement et contribué au succès total de l'Expoagricole.</p>

### Objectifs 2002 fixés par l'AD

### Résultats obtenus en 2002

#### 8. Politique régionale / développement territorial

Les unions cantonales des paysans exercent leur influence sur les autorités de leur canton s'agissant des questions agricoles importantes aux échelons cantonal et national.

La mise en œuvre de projets de développement rural ne doit pas être source de limitation de la marge de manœuvre entrepreneuriale des familles paysannes.

Diverses interventions ont porté leurs fruits lors de l'attribution d'autorisations ou de révisions de plans directeurs. Sous la pression de la révision de la législation sur l'aménagement du territoire, les «cantons-types» ont été contraints également d'assouplir leur pratique en matière d'autorisations.

Grâce à l'influence politique de l'USP, l'agriculture est reconnue comme un pilier du développement de l'espace rural.

#### 9. Formation professionnelle, conseil, recherche

Poursuivre et consolider l'intégration de la formation professionnelle agricole au sein de l'USP.

Poursuivre le projet de champ professionnel des professions vertes et le mettre en œuvre dans des classes pilotes des cantons intéressés dès la rentrée 2002.

Evaluer le projet de plate-forme de formation et définir la collaboration avec les autres organisations professionnelles.

Consolider les nouveaux examens professionnels et de maîtrise et poursuivre le développement des modules de formation.

Influer sur la composition des groupes d'experts des stations de recherches.

Dans les cantons alémaniques, la dissolution de la Société suisse d'agriculture a signifié le transfert de la totalité de la responsabilité de la formation agricole à l'USP. Une nouvelle commission de la formation professionnelle traite l'ensemble des tâches relevant du domaine de compétences de l'USP.

Le projet de «grand champ professionnel» ne peut être concrétisé. Les organisations professionnelles de l'horticulture et de la forêt rejettent une formation professionnelle partiellement commune. Les travaux se poursuivent au sein de l'agriculture et des professions agricoles spéciales.

Le Forum de formation des professions de la nature est formé en lieu et place de la plateforme de formation. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2003, cet organisme assure la coordination, à l'échelon de la formation professionnelle continue essentiellement.

L'examen professionnel a été organisé à la fin de la 3<sup>e</sup> année et le nouvel examen de maîtrise à l'issue des deux ans de cours. Les deux étapes de formation sont totalement modulaires. Quatre nouveaux modules ont été introduits à l'échelon de l'examen professionnel.

L'USP a participé activement aux discussions sur l'orientation de la recherche agricole, sur les objectifs de la recherche jusqu'à 2005/2006 et aux travaux des groupes d'experts.

#### 10. Services pour les familles paysannes

La division Fiduciaire et Estimations offre des conseils de haute qualité pour toutes les questions relevant du droit agraire et dans le secteur fiduciaire.

AGRISANO et la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse développent leur avantageux programme agricole d'assurances existant.

AGROIMPULS développe ses activités de placement de stagiaires et d'employés, ainsi que son soutien aux paysans pratiquant la vente directe.

Créer une «Place du marché» suisse intégrant l'USP, en collaboration avec AgriGate SA.

La spécialisation et l'approfondissement des connaissances se sont poursuivis, de manière à apporter de l'aide aux paysans dans les cas spéciaux qu'ils nous soumettent.

- Dans la révision de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle, nous sommes parvenus à créer la base légale permettant de conserver l'attrait du 2<sup>e</sup> pilier pour les indépendants.
- Dans la 11<sup>e</sup> révision de l'AVS, nous sommes parvenus à conserver le barème dégressif pour les indépendants, de très grande importance, ainsi que le taux de contribution réduit.
- Le 1<sup>er</sup> janvier 2003, Agrisano comptait plus que 80 000 assurés, ce qui correspond à une augmentation d'environ 8 pour cent par rapport à l'année précédente.

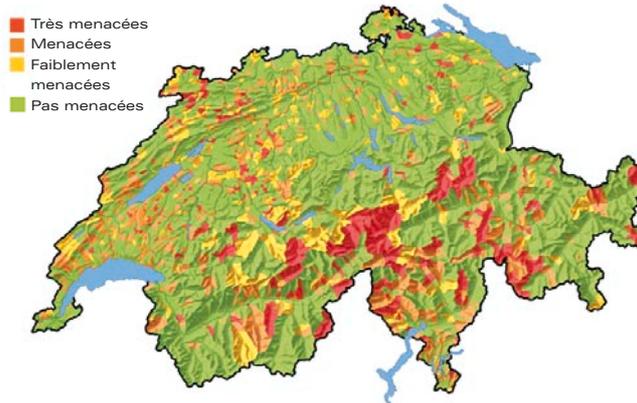
Le nombre des stagiaires placés en 2002 par AGROIMPULS a nettement augmenté. Les vendeurs directs ont été fortement soutenus par le portail internet «Bauernbieten» et par le «Marché paysan», dont le chiffre d'affaires a fortement augmenté. On a poursuivi les travaux pour parvenir à une réglementation responsable sur la main-d'oeuvre étrangère.

Afin d'assurer une croissance réussie, l'entreprise AgriGate a été redimensionnée et restructurée. L'exploitation du portail sera poursuivie, dans la mesure où l'on pourra développer spécialement la bourse des machines agricoles «Agro-pool» en 2003.

## Le Rapport de situation 2002 révèle le revenu paysan réel

Le DAI a élaboré pour la première fois un Rapport de situation. L'USP juge ainsi de manière indépendante et globale la situation de l'agriculture suisse. Le Rapport de situation offre dans sa partie A une rétrospective de la production et du marché ainsi qu'une évaluation des comptes globaux de 2002. Dans la partie B, c'est la situation économique des exploitations agricoles qui est analysée en détail. Une attention particulière est accordée au fait que les représentations des revenus qui reposent sur des valeurs moyennes ne peuvent pas rendre compte correctement de la situation. Les analyses catégorielles et les évaluations par régions et types d'exploitations reflètent beaucoup mieux la réalité. Par ailleurs, une évaluation avec référence à une norme est utilisée pour la première fois. Les résultats obtenus par les méthodes de la statistique sont dès lors jugés en tenant compte du fait que des seuils ont été déterminés, seuils qui doivent être atteints, selon l'USP, pour garantir l'existence à long terme d'une exploitation. La dernière partie, la partie C, est consacrée à un thème d'actualité particulier: l'agriculture de montagne. Ce choix était motivé, premièrement, par l'Année internationale de la Montagne lancée sous l'égide de l'ONU et, deuxièmement, par le fait que c'est précisément en zone de montagne que la pression économique est la plus forte sur les exploitations agricoles; c'est aussi là que les structures sont les plus menacées. Le rapport arrive à la conclusion que le mandat constitutionnel relatif à l'habitat décentralisé n'est que très difficilement applicable à long terme. Compte tenu de l'évolution du nombre des habitants et des écoliers au cours de la période 1990-2000, on doit considérer que 31,2% des communes de la zone de montagne sont très menacées (cf. carte). La sécurité du revenu dans les régions économiquement les plus

### Occupation décentralisée du territoire



La menace sur l'occupation décentralisée du territoire est surtout observable dans les régions à structures faibles. Classement des communes selon la menace, rapportée à l'évolution de la population et du nombre des écoliers entre 1990 et 2000. (Données OFS; évaluation USP; carte © 2001 Office fédéral de la topographie DU 022028)

faibles de la zone de montagne doit être obtenue par une combinaison d'activités lucratives – ce qui implique des politiques régionales coordonnées. Des propositions globales doivent être établies. A l'avenir, l'USP s'engagera encore davantage dans ce domaine.

### Politique agricole 2007 améliorée

L'USP s'est fortement engagée, dans le cadre de la PA 2007, en faveur de conditions-cadres favorisant une agriculture productive, extensive et professionnelle en Suisse. Avant et pendant le débat parlementaire sur la PA 2007, l'USP s'est battue pour que des améliorations soient apportées aux propositions du Conseil fédéral. Les parlementaires ont été soutenus à diverses occasions dans l'élaboration de leurs décisions; l'USP a exposé dans divers documents les tenants et aboutissants des corrections à apporter. Des améliorations ont pu être obtenues notamment pour l'abandon du contingentement laitier. La suppression de ce

contingentement ne sera dès lors plus organisée par étapes mais aura lieu vraisemblablement en 2009 pour toutes les exploitations. Si une suppression n'était pas possible à cette date pour des raisons économiques ou d'ordre international, elle serait repoussée à 2011. S'agissant de l'attribution des contingents d'importation de viande et de bétail de boucherie, l'USP s'est déclarée en faveur d'une solution avec mise aux enchères, à la condition que 10% des contingents douaniers pour la viande, le bétail de boucherie et les moutons soient attribués d'après le nombre des animaux achetés lors des mises sur les marchés publics surveillés. Avec cette solution, deux buts peuvent être atteints simultanément: premièrement, on peut assurer l'existence de marchés publics importants pour l'écoulement en régions périphériques; secondement, les recettes des enchères peuvent être utilisées pour couvrir les frais supplémentaires dus à l'élimination pour raisons sanitaires des déchets de viande. S'agissant des moyens financiers prévus pour les paiements agricoles (2004-

2007), l'USP s'est engagée en faveur des propositions du Conseil fédéral. Les comptes déficitaires de la Confédération ont poussé une minorité de parlementaires à demander une réduction des moyens prévus. Cette réduction a pu être empêchée, notamment grâce aux interventions de l'USP.

### Plate-forme agricole et nouveau cycle agricole à l'OMC

La plate-forme agricole lancée à Posieux FR le 23 mars 2002, «L'avenir de l'agriculture suisse» se donne pour objectif de créer la transparence sur les coûts et les marges tout au long de la chaîne de production. Dans les domaines du lait, de la viande et des pommes de terre, divers produits ont été choisis et, à titre d'exemple, les coûts globaux et les coûts de détail ont été établis. Malgré leurs résultats décevants à tous les niveaux, les discussions sur les marges ont aussi pour but d'établir de nouveaux rapports de confiance entre les partenaires.

Selon les déclarations ministérielles de Doha, les modalités dans le domaine agricole devraient être établies d'ici fin 2003. Presque tous les pays membres ont soumis leurs pro-



Des représentants de l'association japonaise des paysans Zenchu, en compagnie du président de l'USP, Hansjörg Walther, ont formé le 26 février une alliance Japon-Suisse contre les propositions Harbinson qui auraient des conséquences imprévisibles sur une agriculture multifonctionnelle.

positions au comité de l'OMC pour l'agriculture. Les Etats-Unis, le Groupe de Cairns, mais aussi l'UE, ont déposé en 2002 encore d'ambitieuses propositions de négociation à propos de la libéralisation du commerce agricole. Après des négociations longues et serrées, les positions pour la Conférence ministérielle de Mexico, en septembre prochain, ont été élaborées. Les éléments principaux de la libéralisation dans le domaine agricole tournent

autour de l'amélioration de l'accès au marché, de la poursuite du démantèlement des soutiens indigènes, de la réduction et la disparition possibles de toutes les subventions à l'exportation. Cette démarche, amorcée pendant le cycle de l'Uruguay, doit être poursuivie. La vitesse et l'ampleur de la libéralisation proposée sont élevées et vont poser quelques problèmes d'application à l'agriculture suisse.

Rapport annuel du Département de la communication

## Relations publiques et avec les médias

La politique agricole, la situation tendue pour les familles paysannes mais également de nombreux événements, notamment dans le domaine de la protection des animaux et lors de la débâcle de SDF, ont sollicité le Département de la Communication de l'USP. Des porte-parole de l'Union ont fait d'innombrables déclarations et commentaires. Par ses prises de position, l'USP s'est toujours efforcée de faire connaître rapidement aux médias

les avis des paysans et leurs problèmes. Avec des conférences de presse, comme au début de l'année à propos de la situation économique des familles paysannes, ou en automne sur les questions de génie génétique, l'USP a elle-même lancé des sujets de débat. La publication de communiqués de presse est un autre moyen de se faire entendre et de présenter positivement l'agriculture. En 2003, plus d'une centaine de communiqués ont été diffusés.

### Près d'un million de visiteurs à l'Expoagricole

C'est avec l'«Expoagricole», à Morat, que l'agriculture a pris sa place au sein d'Expo.02. Les diverses parties de l'exposition, le «Jardin des Cultures», la «Ferme des Enfants», la «Route agricole», l'«Infopool», mais aussi les présentations de produits sur «Le Marché» et au «Restaurant» ont trouvé un bon écho auprès des visiteurs. Près d'un million d'entre eux ont parcouru l'Expoagricole, ce qui a sans doute été une excellente publicité pour l'agriculture et les denrées alimentaires qu'elle produit ainsi qu'une occasion de se mieux comprendre entre ville et campagne.



Une centaine d'organisations et d'institutions se sont présentées au Forum de l'Expoagricole et en ont fait un lieu vivant de rencontres entre les populations citadines et rurales. Photo: Fabio Mauerhofer

La campagne «Proches de vous. Les paysans suisses.» a été poursuivie. Avec de la publicité télévisée, la participation à 26 foires et expositions, des programmes pour les écoles, le Brunch du 1<sup>er</sup> août qui attire toujours les foules et dix autres projets, l'agriculture a été largement présente. C'est pour la communication de base que le film documentaire «Rester la campagne paysan» a été réalisé. Un contrôle indépendant des résultats de la publicité a montré que touche son but et fait de l'effet. La disposition à préférer les denrées alimentaires indigènes s'est élargie. Pour la première fois depuis des décennies, le tourisme d'achat dans les zones frontalières a reculé, comme l'a montré une étude.

### Les paysans critiquent la PA 2007

Les propositions présentées par le Conseil fédéral pour la poursuite de la politique agricole (PA 2007) ont suscité de vives critiques dans les milieux agricoles. Pour attirer l'attention sur la situation des familles paysannes, pour protester contre la libéralisation forcée et soutenir les améliorations demandées au Parlement dans le cadre de la PA 2007, des manifestations ont eu lieu entre fin août et début décembre dans cinq localités (Morges, Beromünster, Fehraltorf, Grauholz, Sissach).

Avant le début de chaque session parlementaire, l'USP discute avec les députés paysans toutes les affaires relevant de l'agriculture et soumet à tous les parlementaires les prises de position importantes du monde paysan. L'affaire la plus importante a évidemment été le débat sur la PA 2007 au Conseil des Etats. Des améliorations ont été obtenues, mais elles n'ont pas satisfait l'USP. C'est en particulier à propos de l'économie laitière que beaucoup de questions restent ouvertes. Dans la perspective de la discussion au Conseil national (au cours de

la session de printemps 2003), un gros effort a encore été fourni par l'USP. La loi sur le génie génétique a également été une affaire d'importance pour l'agriculture. Le moratoire sur l'utilisation commerciale du génie génétique soutenu par l'USP a été refusé. Des améliorations ont toutefois été acquises au chapitre des responsabilités.



Sous des slogans condamnant la libéralisation forcée, près de 15 000 paysans ont demandé une amélioration de la politique agricole. Ici, la manifestation de Beromünster. Photo: Josef Scherrer

Rapport annuel du Département de l'économie animale (DEA)

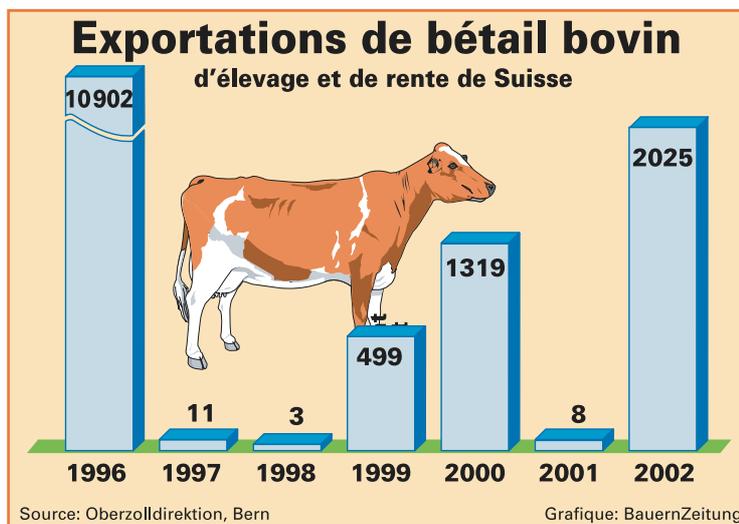
## Prélèvement des abattoirs et état sanitaire des animaux

Pour renforcer la position des producteurs face aux acheteurs, un concept de communautés de producteurs a été élaboré, outre les travaux visant à la constitution d'une organisation nationale des producteurs de bétail bovin. Des projets précis comme la création d'une association des producteurs M-7 devrait voir le jour en 2003. Avec la publication d'un rapport et la collecte des données relatives aux divers prélèvements et taxes des abattoirs, davantage de transparence a été

obtenue et une possibilité de comparaison a été offerte aux acheteurs. En raison des fortes différences constatées à certaines rubriques, la commission Marché de Proviande a été chargée d'élaborer des directives sur le montant admissible des taxes en question.

La dénomination «Viande suisse» a pu enfin s'imposer comme marque indépendante de qualité pour la production traditionnelle de bétail de boucherie. Depuis le début de 2002,

la plupart des abattoirs exigent pour les porcs et, de plus en plus, pour les bovins l'AQ Viande suisse ou un label. Le nombre des participants a augmenté de 490% en un an pour atteindre 7272. L'USP a conclu avec la Société des vétérinaires suisses une convention de branche sur le suivi des troupeaux d'animaux de rente. Les détenteurs de bétail sont incités à conclure des accords d'encadrement sanitaire avec des vétérinaires particulièrement qualifiés. Afin d'avoir des bêtes en bonne



santé et performantes, de diminuer l'utilisation de médicaments et d'améliorer la sécurité alimentaire, la priorité doit aller à la prévention des maladies et épizooties. Pour concrétiser ces intentions, un contrat-type est maintenant élaboré avec les vétérinaires pour la surveillance des porcheries; il devrait être disponible au printemps 2003.

La pression sans cesse croissante des autorités et des associations a permis d'obtenir, en 2002, la reprise des exportations avec 2025 génisses et vaches. Cette reprise a contribué à éviter un effondrement du marché de bétail de boucherie suite à la crise du lait et à la diminution de l'effectif du bétail.

Rapport annuel du Département de la formation

## La formation professionnelle est partie intégrante de l'USP

L'USP prend en compte les intérêts du secteur d'activité en relation avec la formation professionnelle agricole. Au terme d'une phase transitoire d'un peu plus d'une année, le transfert du dossier de la Société suisse d'agriculture (SSA) vers l'USP eu lieu définitivement dans le courant de l'année sous rapport. L'Assemblée des délégués de la SSA décida le 28 mai 2002 de fusionner avec l'USP et de dissoudre sa propre organisation avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2002. De cette manière, le Département de la formation est désormais chargé de toutes les tâches inhérentes à ce domaine. Il devra les considérer du point de vue de l'USP. Ces tâches sont réparties de la manière suivante: formation de base (niveau secondaire 2), formation professionnelle continue (niveau tertiaire) et formation des adultes (niveau quaternaire). Les activités se limitent à la Suisse alémanique, lorsqu'il s'agit de la colla-

boration entre les différents prestataires (écoles d'agriculture, cantons). En Suisse romande, ces tâches sont gérées par Agora.

### Transformations de la formation de base

Au niveau de l'apprentissage, le projet «champ professionnel professions vertes» ainsi que les planifications en ce qui concerne la mise en place de nouveaux modèles de formation ont été traités. Les activités sont à considérer comme une phase préparatoire en vue de l'introduction de la nouvelle loi sur la formation professionnelle. Au printemps 2002, il est apparu que la vision d'un champ professionnel étendu englo-



Le petit paysan est rayonnant de joie en compagnie de son veau.  
Photo: «Un si gentil petit veau» de Vreni Windlin, Kerns

bant une formation de base commune, du moins partielle, dans les professions de l'agriculture, de l'horticulture et de l'économie forestière, ainsi qu'en productions spéciales, n'est pas réalisable. Le projet «Décision concernant les places d'apprentissage II» de l'Office fédéral de la formation professionnelle et des technologies OFFT n'a pas été mené à terme pour cette raison. En revanche, il est poursuivi sous une forme adaptée à la situation. La collaboration sur le plan suisse entre l'agriculture et les professions agricoles spécialisées est en place, dans le cadre d'un champ professionnel restreint. Les points forts des activités concernent le développement de nouveaux modèles de formation. Les

affaires en cours ont été traitées par la toute nouvelle Commission de la formation professionnelle de l'USP. M. Werner Wyss, maître d'apprentissage domicilié dans le Canton de BE, a pris la tête de la commission paritaire composée de représentants des filières pratique et scolaire.

### Recours assidu à la formation professionnelle continue

Comme par le passé, les cours de formation continue organisés selon le système modulaire ont été très fréquentés durant l'année sous rapport. La possibilité de choisir le contenu et la période de son menu personali-

sé de formation continue est très appréciée. Sur le plan des examens professionnels, 1679 modules «a» ont été accomplis en Suisse alémanique dont 1453 réussis. 287 candidats ont obtenu au moins 10 points modules. Ces personnes portent le titre d'«agriculteur avec brevet fédéral». Cette qualification leur permet de passer les examens de maîtrise en agriculture 2003. Durant l'année sous rapport, 184 candidates et candidats se sont présentés à l'examen final. 161 ont réussi les épreuves exigeantes et ont reçu leur diplôme de maîtrise à l'Expoagricole, le 19 septembre 2002, lors d'une fête réunissant des ressortissants de la Suisse entière.

Rapport annuel du Département de la production végétale et de l'environnement (DPE)

## Le génie génétique reste un thème d'actualité

Etant donné que la technologie génétique est devenue un sujet extrêmement porteur dans les institutions de formation – de l'école professionnelle jusqu'à l'université –, le DPE fut amené à répondre à d'innombrables questions en rapport avec la technologie génétique, à présenter des exposés et à donner des interviews. Durant la seconde moitié de l'année, l'USP s'est mise à la disposition de tous les parlementaires (conseillers nationaux en octobre, conseillers aux Etats en décembre) pour les éclairer sur la séparation des flux de marchandises, l'identification, la responsabilité civile, le moratoire, etc.

### Abandon de l'augmentation de l'impôt sur les spiritueux

Par le truchement de la réorganisation de la production d'eau-de-vie dans l'agriculture, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2002, la Régie fédérale

des alcools a largement tenu compte des propositions de l'USP. Désormais les besoins propres non assujettis à l'impôt sont calculés sur la base de la surface, du nombre de personnes sur l'exploitation ainsi que sur le nombre d'arbres à haute tige. Un petit défaut de la nouvelle organisation est le plombage des alambics qui est maintenu. L'USP a connu un autre succès – en collaboration avec Fruit-Union Suisse – en s'opposant avec le succès que l'on sait à l'augmentation générale de l'imposition proposée en automne par la Régie fédérale des alcools. Finalement, cette mesure a été abandonnée.

### Privilège de l'agriculteur exigé

Lors de la consultation précédant la révision de la loi sur la protection des obtentions végétales et la loi sur les patentes, l'USP s'est prononcée –

sur la base de travaux préliminaires approfondis du DPE – en faveur du privilège de l'agriculteur. La révision ne doit pas diminuer l'attrait de l'obtention de nouvelles variétés pour les sélectionneurs.

### Amélioration des conditions-cadres exigée pour l'exploitation du bois

L'USP s'est battue pour la mise en place de conditions plus avantageuses afin de rendre l'exploitation du bois concurrentielle et de l'en-



La régie fédérale des alcools a suivi les propositions de l'USP. Cela signifie que la quantité d'eau-de-vie destinée à l'autoapprovisionnement, non assujettie à l'impôt, est désormais calculée sur la base de la SAU, du nombre de personnes vivant sur l'exploitation et du nombre d'arbres hautes tiges. Photo: «Arbre fruitier en fleurs» de Michael Schwartz, Fribourg

courager, ceci dans le cadre du Programme forestier suisse (PFS). Ce programme comprend une vision à long terme quant à l'état des forêts. Il formule les buts à atteindre d'ici 2015 et énonce les instruments et mesures permettant d'y arriver.

**Azote et projet de loi sur la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>**

L'azote a beaucoup préoccupé le DPE pendant l'année sous revue. Il a

été en permanence en discussion avec des représentants de la protection de l'environnement, pour trouver des solutions qui réduisent d'une part de manière économiquement supportable les émissions d'engrais de ferme et qui, d'autre part, règlent de manière plus précise le moment de leur épandage. Afin de pouvoir réduire les émissions de CO<sub>2</sub> au moment de l'épandage, conformément au protocole de Kyoto, on envisage d'introduire une taxe sur les carburants. Le modèle de restitution

envisagé n'est pas acceptable pour les paysans, car en tant que branche productrice du secteur primaire, l'agriculture serait confrontée à des coûts de production nets plus élevés. Le DPE s'est vivement engagé pour que les agriculteurs soient exemptés de cette augmentation du prix des carburants, d'autant plus que, outre la sylviculture, l'agriculture est la seule branche qui capture du CO<sub>2</sub>. L'USP a commandé une étude pour évaluer l'effet de stockage du CO<sub>2</sub> par l'agriculture.

Rapport annuel du Département Organisation, Informatique et Statistiques (DOIS)

# Nouvelle organisation pour nouveaux défis

Au début de 2003, 86 sections faisaient partie de l'Union. Au cours de l'année sous revue, elle a été rejointe encore par la Fédération suisse pour l'insémination artificielle (FSIA). Cette dernière était auparavant membre de la Communauté de travail des éleveurs bovins suisses (CTEBS) et donc indirectement liée à l'USP. La demande d'adhésion a

précédé une réorganisation interne de la CTEBS. Lors de séminaires, la présidence et la direction de l'USP se sont occupées de l'avenir de l'agriculture et des conséquences à en tirer au plan de l'organisation. En résumé, la gérance a été réorganisée au 1<sup>er</sup> janvier 2003 et la collaboration avec les organisations agricoles renforcées. En outre, la dernière étape a été franchie de la décision prise en 1995 de remplacer les cotisations liées aux produits par des cotisations liées à la surface.

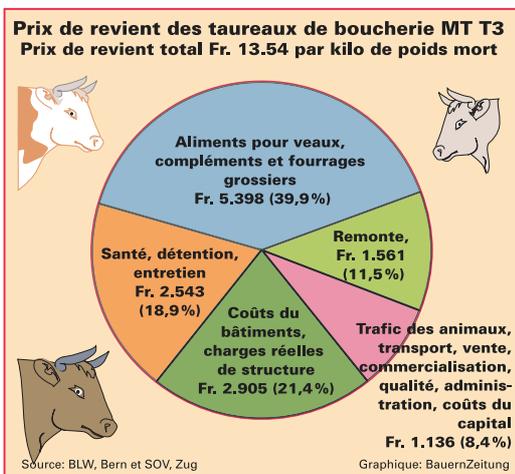
site de l'association, [www.agr-e.com](http://www.agr-e.com). L'internet n'a pas servi seulement à la diffusion d'information mais aussi, et largement, à l'acquisition de données, notamment pour le bon déroulement de nos estimations de prix et nos statistiques.

**La défense des intérêts passe par de solides statistiques agricoles**

Le groupe d'accompagnement Agriculture et Alimentation de l'Office fédéral de la statistique, dans lequel l'USP représente depuis sa fondation les intérêts des familles de paysans, s'est occupé pendant l'année sous revue du recensement des exploitations agricoles en 2003 et des négociations avec l'UE dans le domaine de la statistique. Notre division Statistique et documentation a préparé les informations statistiques nécessaires à la défense de nos intérêts commerciaux et politiques et les a publiées dans les «Statistiques et évaluations concernant l'agriculture et l'alimentation», les «Landwirtschaftliche Monatszahlen» (données mensuelles sur l'agriculture), la «Statistique laitière de la Suisse» ainsi que dans divers rapports spécialisés. Dans le cadre du groupe de travail «L'avenir de l'agriculture suisse», des documents statistiques ont été élaborés à propos des exploitations productrices de lait, de bétail de boucherie et de porcs et des coûts globaux de production des bœufs, veaux et porcs de boucherie.

**Marché et prix par l'internet**

Le Département Statistique et documentation a fourni à tous les producteurs et les acteurs du marché les dernières informations par le biais de [www.agrigate.ch](http://www.agrigate.ch). Les faits et les statistiques relatives à l'agriculture et à l'activité de l'Union, ses prises de position sur des thèmes du jour et d'autres informations encore ont été mises à disposition de chacun sur le



Rapport annuel du Département de la politique sociale et des services (DSD)

## Assurances sociales: les paysans prennent les choses en main

En 2002, le débat sur l'avenir des assurances sociales suisses s'est fait encore plus vif. S'il a porté comme l'année précédente sur le financement à long terme de l'AVS/AI et de l'assurance maladie, il s'est étendu au financement et à la sécurité de la prévoyance professionnelle. Les discussions, très âpres, ont pour l'essentiel concerné le taux d'intérêt, resté inchangé à 4% depuis l'introduction du deuxième pilier. Les sociétés d'assurance, principalement, ont demandé avec insistance sa réduction à une valeur compatible avec une politique d'investissement privilégiant les valeurs sûres. Du fait de l'évolution particulièrement négative des cours de la bourse, les investisseurs institutionnels ont accumulé des pertes toujours plus importantes, au point que certaines sociétés d'assurance ont connu de très sérieux problèmes de trésorerie. Avec un peu de retard, les caisses de pension indépendantes ont-elles aussi réalisé le sérieux de la situation et compris la nécessité de réduire le taux minimum à un niveau réaliste. L'évolution catastrophique du marché des capitaux a fait perdre un important patrimoine financier à une grande partie des caisses de pension, si bien que certains investisseurs institutionnels ont dû faire face à de très sérieuses difficultés. Fin 2002, plus de la moitié des caisses de prévoyance autonomes ont probablement souffert d'un manque de couverture<sup>1</sup>. Le Conseil fédéral n'a malheureusement réagi que mollement face à cette situation dramatique, et n'a réduit le taux minimum au 1<sup>er</sup> janvier 2003 qu'à 3,25%, une valeur encore beaucoup trop élevée. Il aurait également été urgent de

réduire le taux minimum pour la conversion du capital prévoyance en rente, mais le Conseil fédéral a malheureusement refusé une telle réduction.

Cette situation déplorable rendra inévitablement très dur le débat sur la sécurité générale de la prévoyance professionnelle et sur les mesures que les institutions de prévoyance manquant de couverture financière devront prendre pour retrouver une sécurité totale. La confiance des assurés envers le deuxième pilier sera mise à rude épreuve. Les problèmes actuels, dont les effets ne se manifesteront dans toute leur ampleur qu'en 2003, sèmeront une profonde inquiétude chez de nombreux assurés et de retraités également.

### Premier et deuxième piliers

Les Chambres fédérales se sont prononcées sur la 11<sup>e</sup> révision de l'AVS. On sait maintenant que notre principale revendication, le maintien du barème dégressif, a passé la rampe. Contrairement au Conseil des Etats, le Conseil national a par contre augmenté de 0,1% le taux de cotisation des indépendants, qu'il a fait passer de 7,8 à 7,9 pour cent. Si les Chambres fédérales sont d'accord d'avancer l'âge permettant de prendre la retraite anticipée de trois années pleines, le Conseil des Etats, contrairement au Conseil national, a refusé d'en assouplir financièrement les conditions. Nous tenterons donc d'obtenir la prise en compte de nos intérêts (maintien du taux de contri-

bution, assouplissement financier du passage à la retraite anticipée) lors de la procédure d'élimination des divergences. Par ailleurs, les rentes du premier pilier ont été relevées d'environ 2,4% au 1<sup>er</sup> janvier 2003.

Nous avons pu faire passer nos principales revendications lors de la révision du deuxième pilier, notamment que les indépendants puissent continuer à choisir une solution de prévoyance professionnelle différente de celle des assurés sous régime obligatoire (ajout d'un al. 3 à l'art. 4 de la LPP). Contrairement au National, le Conseil des Etats a refusé d'inscrire le seuil d'entrée pour le deuxième pilier dans la révision. Il existe aussi entre les deux chambres des divergences considérables sur d'autres points, qu'il s'agira de surmonter lors de la procédure d'élimination des divergences.

### Assurance chômage et assurance maladie

Le peuple suisse a approuvé la révision de la loi sur l'assurance chômage en votation populaire. Il en résulte une réduction des possibilités de bénéficier de prestations et une réduction des contributions en termes de pour cent du salaire. Le taux de prime LACI (Loi sur l'assurance chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité) a été abaissé de 1% au 1<sup>er</sup> janvier 2003. La croissance du chômage fait cependant craindre qu'il faudra bientôt l'augmenter de nouveau.

L'inflation des coûts de la santé reste le point faible de l'assurance maladie, et il y a peu de chance que la 2<sup>e</sup> révision de la LAMal débouche sur des mesures efficaces. Le Conseil des Etats et le Conseil national ont tout deux débattu de ce sujet, mais la Chambre du peuple a rejeté le projet dans son ensemble en votation finale, ce qui retardera d'autant la révision. Les points de discordance restent la suppression de l'obligation de contracter avec les médecins et l'introduction d'un système moniste

<sup>1</sup> Couverture insuffisante: la fortune de l'institution de prévoyance ne permet pas de financer l'ensemble des prestations promises.

pour le remboursement des frais hospitaliers<sup>2</sup>. Les autres points de désaccord sont le montant et le système même de la participation des assurés aux frais<sup>3</sup>, l'extension ou la réduction du catalogue des prestations, l'allègement de la charge des familles, etc.

Le débat autour de la loi sur l'assurance maladie n'a donc pas de fini de nous occuper. Ceci d'autant plus que les primes pour l'année 2003 ont fortement repris l'ascenseur. Il s'écoule peu de semaines sans nouvelles propositions de solution de ce problème lancinant. Mais toutes relevant d'intérêts partisans, elles sont peu susceptibles de faire avancer le débat.

### Mesures sociales d'accompagnement de la PA 2007

A la fin de l'année passée, l'USP a ressorti du tiroir sa revendication concernant l'introduction d'une indemnité pour cessation d'exploitation. Dans ce domaine, nous demandons:

- des améliorations en matière d'imposition des bénéficiaires de liquidation; il est réjouissant de noter qu'il est prévu de tenir compte de cette revendication lors de la révision de la réforme sur l'imposition des entreprises<sup>4</sup>;
- amélioration des aides aux exploitations (désendettement: en pratique, l'accès à ces aides a déjà été amélioré;
- contributions pour une formation de remplacement: dans le cadre du débat sur la PA 2007, cette revendication fait l'unanimité;
- soutien des services sociaux: les efforts visant à faire accepter cette revendication sont encore vains;
- soutien des services d'entraide et de dépannage agricoles: cette demande rencontre malheureusement des résistances;
- introduction de l'indemnité pour cessation d'exploitation: la CER-CN a inclus cette revendication dans la PA 2007; il faut espérer que le Conseil national l'approuvera aussi et que ce principe sera accepté par le Conseil des Etats lors de l'élimination des divergences.

### Marché du travail, réglementation de la main-d'œuvre étrangère et protection des travailleurs

Il n'a été enregistré aucun progrès significatif en 2002 dans le domaine de la réglementation de la main-d'œuvre étrangère. Les autorités continuent de refuser catégoriquement l'octroi d'un quota d'ouvriers en provenance des pays candidats à l'UE. Les résultats du programme de recrutement d'ouvriers espagnols et portugais lancé par l'USP et par trois de ses sections cantonales sont quant à eux assez décevants. Le débat du Conseil national sur la nouvelle loi sur les étrangers a marqué le pas, freiné qu'il est par des divergences. L'USP s'oppose à ce que cette loi spécifie que le recrutement hors UE/AELE devra désormais se limiter à des employés hautement qualifiés. Les programmes pour stagiaires d'AGROIMPULS se sont par contre développés de façon réjouissante, mais les stagiaires ne peuvent pas remplacer la main-d'œuvre manquante. On ne peut donc pas exclure le risque que, face à cette situation difficile, les paysans fassent appel à des travailleurs au noir, ceci d'autant plus que ces derniers frappent presque quotidiennement à leur porte.

### Le modèle de contrat-type de travail doit devenir la norme

Le contrat-type de travail établi par un groupe de travail a été mis en consultation auprès des organisations, puis approuvé par le comité de l'USP. Il a ensuite été adressé aux organisations cantonales avec la recommandation de l'utiliser. L'objectif est d'harmoniser les 25 CTT cantonaux. Divers cantons ont engagé la révision de leur CTT dans le sens souhaité, voire en ont déjà terminé la révision. On ne peut cependant ignorer que les syndicats estiment ce changement insuffisant. Ils continuent à demander la création d'un contrat général de travail, même s'ils ne peuvent pas expliquer comment lui donner force obligatoire.

### Prévention des accidents avec agriTOP

Depuis l'an 2000, toutes les exploitations agricoles employant du personnel étranger à la famille doivent satisfaire à la directive 6508 CFST. La plupart des exploitations employant à un moment ou à un autre de l'année du personnel soumis à la loi sur l'assurance accident, ce programme d'amélioration de la sécurité au travail concerne donc une grande partie des exploitations agricoles. Avec la solution sectorielle agriTOP, l'USP a mis en place un modèle permettant de mettre en œuvre la directive 6508 de manière judicieuse et financièrement avantageuse pour l'agriculture. La solution sectorielle est proposée par le Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA). Rappelons en outre que la caisse maladie AGRISANO abaisse le coût d'agriTOP pour ses membres.

Ayant pris conscience de la valeur de la prévention, qui leur évite bien des pertes, des douleurs et des frais, de nombreuses familles paysannes ont adopté la solution sectorielle agriTOP durant l'année sous rapport. Dans ce domaine, il a été possible avec la collaboration d'AGORA de trouver une solution globale pour la Suisse romande, solution qui tient compte des besoins spécifiques des cantons en question.

### Un modèle d'assurance pour l'agriculture

Le modèle d'assurance agricole mis au point par la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse (FPAS) présente beaucoup d'avantages pour les familles paysannes. Combiné avec l'offre d'un service de consultation neutre, il leur permet de gérer l'assurance personnes et l'assurance choses d'un seul tenant et de manière financièrement avantageuse.

<sup>2</sup> Système moniste: paiement du traitement non lié au type de prestataire (hôpital public, clinique privée).

<sup>3</sup> Participation aux frais: franchise et participation aux frais.

<sup>4</sup> La plupart des cantons ont introduit à titre provisoire le report de la conversion de la fortune commerciale en fortune privée, en cas de cessation d'exploitation, jusqu'à ce que la plus-value soit réalisée.

**AGRISANO: solide et avantageuse**

La caisse maladie paysanne a pu faire état d'un résultat réjouissant pour l'exercice 2001, mais, même si la base financière de la caisse reste saine, le bilan de l'exercice 2002 sera probablement tout juste satisfaisant. La forte progression du nombre des affiliés au 1<sup>er</sup> janvier 2002 (plus de 40%) a exigé beaucoup de tous les membres du service administratif, mais le choc a été bien surmonté. Les primes ont dû être fortement

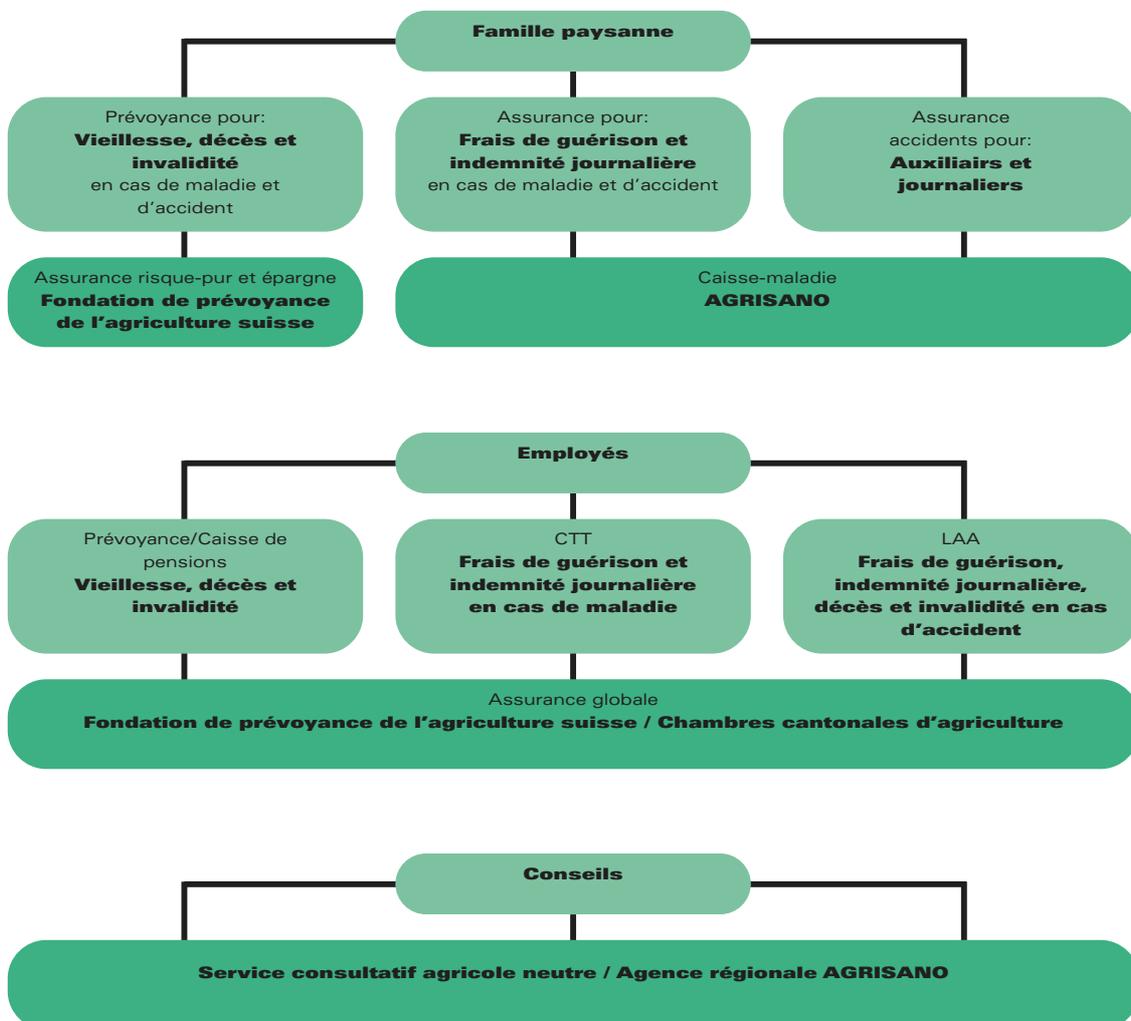
augmentées au 1<sup>er</sup> janvier 2003, mais restent très concurrentielles. Au 1<sup>er</sup> janvier 2003, le nombre de membres avait progressé d'environ 10% et dépassait les 80 000 assurés.

**Les fondations de prévoyance et caisses de pension de l'agriculture suisse**

Le deuxième pilier libre de la FPAS permet aux familles paysannes de s'assurer à des conditions très avantageuses dans le domaine vieillesse,

décès et invalidité. Le système mis au point par la Fondation de prévoyance permet l'exploitation idéale des possibilités légales de réduire le revenu imposable par des contributions à la prévoyance professionnelle facultative. Il a fallu décréter un blocage des affiliations à la solution de prévoyance en mars 2002 en raison de désaccords avec l'Office fédéral des assurances sociales et du service des contributions. Maintenant que le Conseil national et le Conseil des Etats ont clairement indiqué la voie à suivre en ajoutant un al. 3 à

**Le concept paysan en matière d'assurance approprié - avantageux**



Le programme d'assurances agricole élaboré par la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse présente de nombreux avantages pour les familles paysannes. En effet, combiné avec le service de conseil neutre, il leur permet de pourvoir à l'assurance des personnes et des biens de manières peu coûteuse et sans lacunes.

l'article 4 de la LPP, nous espérons que les indépendants pourront s'assurer selon un système différent de celui qui régit l'assurance obligatoire des employés. Le différend avec les pouvoirs publics devrait pouvoir être résolu au cours de l'année 2003, ce qui nous permettra de proposer de nouveau une offre attrayante aux familles paysannes, nouveaux contrats inclus. La confusion générale régnant sur l'économie et le secteur des assurances n'a pas été épargné la FPAS. Malheureusement, les sociétés d'assurance participant au contrat collectif ont très fortement réduit la participation au bénéfice qui nous était due, raison pour laquelle les primes nettes des assurances risquent de connaître une forte progression.

Les assurés ayant conclu une assurance épargne ont de quoi se réjouir car, en vertu de la LPP, leur avoir portera aussi des intérêts de 4% en 2002. Le taux d'intérêt LPP a toutefois été réduit à 3,25% au 1<sup>er</sup> janvier 2003.

### Assurance globale et conseil neutre en assurance

L'assurance globale est, pour l'employeur comme pour l'employé, un excellent moyen d'organiser de manière avantageuse, avec couverture complète, l'assurance que prescrivent le contrat de travail et la loi. Près de 8000 exploitations occupant près de 15 000 employés ont con-

tracté une telle assurance globale. Du fait de la libéralisation du secteur des assurances, il devient toujours plus difficile pour les personnes non initiées de comparer entre elles les conditions d'assurance et d'établir un portefeuille d'assurances ne présentant ni doublets, ni lacunes. C'est ici qu'intervient le conseil neutre en assurance pour l'agriculture. Nous en appelons donc aux familles paysannes, pour qu'elles prennent contact avec les services cantonaux de conseil neutre en assurance avant de souscrire des contrats d'assurance et d'épargne de quelque nature que ce soit.

## Les services de conseil neutre en assurance

<b>AG</b>	056 462 53 63	Bauernverband Aargau (BVA), Laurstrasse 10, Postfach 18	5201 Brugg AG 1
<b>AI</b>	071 788 89 00	Bauernverband Appenzell, Hoferbad 2	9050 Appenzell
<b>AR</b>	071 333 30 15	Brülisauer Hans, Ebnet	9054 Haslen
	071 367 10 32	Müller Hansruedi, Hagtobel 288	9063 Stein
	071 793 39 14	Neff Josef, Hintere Schwantlen 311	9055 Bühler
<b>BE</b>	031 938 22 22	LOBAG Management AG, Forelstrasse 1	3072 Ostermundigen
	031 910 51 29	Agro-Treuhand Rütli	3052 Zollikofen
	031 720 12 40	Agro-Treuhand Schwand	3110 Münsingen
	034 409 37 50	Agro-Treuhand Bäregg	3552 Bärau
	062 916 01 05	Agro-Treuhand Waldhof	4900 Langenthal
	032 312 91 51	Agro-Treuhand Seeland	3232 Ins
	033 650 84 84	Agro-Treuhand Berner Oberland	3702 Hondrich
	031 720 11 11	INFORAMA Schwand	3110 Münsingen
	032 312 91 11	INFORAMA Seeland	3232 Ins
	032 482 61 40	Fiduciaire SEGECA	2732 Loveresse
<b>BL</b>	061 763 70 70	AGRISANO Bauernverband beider Basel, Dorfstrasse 8	4222 Zwingen
<b>FR</b>	026 466 75 20	Chambre fribourgeoise d'agriculture, Route de Chantemerle 41	1763 Granges-Paccot
	026 305 55 00	Institut agricole, Route de Grangeneuve 31, Bruno Kull	1725 Posieux
<b>GE</b>	022 939 03 07	Agri Genève, rue des Sablières 15	1217 Meyrin
<b>GL</b>	055 643 15 21	Dürst Balz, Oberdorf	8777 Diesbach
<b>GR</b>	081 254 20 00	Bündner Bauernverband, Sekretariat, Sägenstrasse 97	7000 Chur
<b>JU</b>	032 426 83 01	Nouvelle Chambre jurassienne d'agriculture, Case postale 140	2853 Courfaivre
<b>LU</b>	041 925 80 70	Versicherungsberatung, Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband (LBV), Schellenrain 5	6210 Sursee
<b>NE</b>	032 854 05 90	Chambre Neuchâteloise d'agriculture et de viticulture CNAV, Route de l'Aurore 4	2053 Cernier

<b>NW/</b>	041 622 00 90	Agro-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, Beckenriederstrasse 34	6374 Buochs
<b>OW</b>	041 666 63 17	Kantonale Verwaltung Landwirtschaftsamt, St. Antonistrasse 4	6060 Sarnen
<b>SG</b>	071 394 60 16	St. Gallischer Bauernverband, Magdenauerstrasse 2	9230 Flawil
<b>SH</b>	052 681 13 66	Stoll Virginia, Plombeg 390	8217 Wilchingen
<b>SO</b>	032 628 60 60	Bauernsekretariat Solothurn, Ob. Steingrubenstrasse 55, Postfach 510	4503 Solothurn
<b>SZ</b>	041 825 00 65	Bauernsekretariat des Kantons Schwyz, Alte Kantonsstrasse 12	6440 Brunnen
<b>TG</b>	071 622 44 22	Bauernsekretariat Thurgau, Amriswilerstrasse 50	8570 Weinfelden
<b>TI</b>	091 851 90 91	Unione Contadini Ticinesi, Via Gorelle, Casella postale 447	6592 S. Antonino
<b>UR</b>	041 871 13 50	Agro-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, St. Josefsweg 15	6460 Altdorf
<b>VD</b>	021 614 24 24	Prométerre, Avenue des Jordils 1	1006 Lausanne
<b>VS</b>	027 345 40 10	Chambre valaisanne, Case postale 96, Châteauneuf	1964 Conthey
	027 948 08 10	Landwirtschaftszentrum Visp, Postfach 368	3930 Visp
	027 945 15 71	Oberwalliser Landwirtschaftskammer (OLK), Landwirtschaftszentrum	3930 Visp
<b>ZG</b>	041 740 40 79	Schuler Theo, Bibersee 2	6330 Cham
<b>ZH</b>	01 217 77 55	Zürcher Bauernsekretariat, Nüscherstrasse 35	8001 Zürich
<b>CH</b>	056 462 51 33	Vorsorgestiftung der schweizerischen Landwirtschaft, Laurstrasse 10	5201 Brugg AG 1

Rapport annuel du Département Fiduciaire et Estimations (F & E)

## «L'œil du maître est la clé du succès!»

Les turbulences et les incertitudes qui ont caractérisé la politique agricole ont aussi laissé des traces au niveau du Département Fiduciaire. Tous nos collaborateurs ont dû travailler d'arrache-pied pour mettre au point des mesures et des unités de conseil taillées sur mesure pour les clients paysans, notamment dans le secteur de la réorientation, respectivement de la restructuration des exploitations.

### Etablissement de plans stratégiques et réorientation des exploitations

Les prix des produits agricoles s'effondrent et les acheteurs répercutent de plus en plus les risques sur les paysans. Tout l'environnement économique de l'agriculture est sens dessus dessous. Les réponses tradi-

tionnelles ne sont plus de mise, car la faiblesse des marges ne permet plus d'assurer la survie de la famille, quand elle ne met pas en jeu l'existence même de l'exploitation. Aux grands maux, les grands remèdes! Et pour la famille paysanne, cela veut dire procéder à une analyse sérieuse des objectifs prioritaires. De nombreux chefs d'exploitation restent prisonniers de schémas; pourtant, il est absolument indispensable d'examiner si ces réponses types ont encore un bien fondé et, au besoin, il faut les moduler en fonction de la nouvelle donne. Les comptes de résultat montrent que les critères présidant à la gestion des exploitations doivent répondre à des critères toujours plus sévères. En matière de réorientation, l'expérience du conseil nous a montré que la démarche suivante donne généralement de bons résultats:

- Analyser brièvement la situation et faire le point
- Consulter une bourse d'idées et s'en inspirer
- Retenir le cas échéant des idées sortant des sentiers battus: ne pas se contenter d'optimisations timides, mais viser le saut quantique (savoir ce qu'innover veut dire!)
- Evaluer les idées d'après des critères très simples
- Décider (d'après le résultat de l'évaluation)
- Planifier la mise en œuvre, se donner des objectifs pratiques (rentabilité, praticabilité, possibilités de financement, etc.)
- Mettre le plan arrêté en œuvre sans faire la moindre concession, puis contrôler le résultat et, au besoin, corriger la démarche (suivi par des professionnels)

### Sans une vision claire des écueils possibles, impossible d'atteindre l'objectif

Si beaucoup d'excellentes stratégies se sont soldées par des échecs, ce n'est généralement pas la stratégie qui était en cause, mais la qualité de la mise en pratique. Rappelons, pour ne citer qu'un exemple, qu'un suren-

dettement est toujours précédé de signes avant-coureurs! Si dans un tel cas, le chef d'exploitation assume vraiment son rôle de gestionnaire, il observe que les indicateurs se détériorent et cette détérioration le conduit à agir. Mais comment agir si on ne peut pas s'appuyer sur des critères fiables? Il est donc indispensable de disposer d'un bon système de gestion de l'exploitation (comptabilité, dépouillement des données du rendement laitier, de l'engraissement, etc.). Les vieux paysans le savaient bien, qui disaient «l'œil du maître est la clé du succès!».

C'est un fait: la qualité du chef d'exploitation et de sa gestion est déterminante et les critères à satisfaire sont de plus en plus exigeants; le paysan a donc besoin pour l'épauler d'un partenaire fiable, d'une fiduciaire solide. C'est là notre atout, car il peut se reposer sur nous et sur notre ensemble de services de haut niveau.

### **Les programmes de gestion AgroTwin et AgroTech**

AgroTwin est un programme comptable performant, moderne, alors qu'AgroTwin Cash est un excellent outil de gestion pour PC d'exploitation, qui complète le travail de la fiduciaire choisie comme partenaire. Au printemps 2003 sera de plus livré le nouveau programme AgroTech, module technique pour les relevés, qui peut se greffer sur les données de la comptabilité, de la BDTA et d'autres sources. Ces trois programmes forment un tout, un outil de gestion entièrement intégré sans pareil dans l'agriculture. C'est un grand pas vers la simplification du travail administratif! Seuls des outils performants de ce type permettent de nos jours de bien gérer l'exploitation et de survivre dans un climat économique toujours plus rude.

### **Droit foncier, droit du bail à ferme agricole et fiscalité**

Suite à diverses interventions, la Confédération a renoncé à fixer la limite inférieure donnant droit à la

reconnaissance comme entreprise au double de sa valeur actuelle et présenté aux Chambres fédérales une proposition équilibrée en matière de droit foncier et de droit du bail à ferme agricole. Cette proposition prévoit une libéralisation favorisant le changement structurel et une uniformisation de la terminologie technique. L'imposition du gain de liquidation a été un autre sujet très mobilisateur cette année. Cette imposition est particulièrement dérangeante lors de la reprise d'une exploitation: alors qu'il n'y a aucun flux d'argent, les impôts exigés constituent une charge énorme. De nombreux cantons ont déjà assoupli leur position en autorisant un report du règlement de la dette fiscale jusqu'au moment où la réforme à venir de l'imposition des entreprises donnera des résultats. On peut à ce sujet parler d'une victoire d'étape. La prochaine étape consistera à influencer sur l'imposition considérée de manière que l'imposition soit reportée (maintien de l'imposition de la valeur de rendement inclus) ou que le gain soit au choix considéré comme contribution en capital au deuxième pilier et donc imposable à taux réduit.

### **Valeur de rendement et aménagement du territoire**

Durant l'année 2002, nous avons revu le guide d'évaluation de la valeur de rendement agricole, dont

l'entrée en vigueur est prévue pour début février 2004 et qui comporte de nombreuses modifications techniques ainsi qu'un réexamen de la valeur de rendement elle-même, dont on a aussi exclu le contingent et les réserves de fourrage grossier. Ce nouveau guide facilitera grandement l'évaluation d'exploitations ne correspondant pas à l'exploitation type.

L'année 2002 n'a pas été marquée par l'avalanche de demandes de changement d'affectation que redoutaient les spécialistes de l'aménagement du territoire. Les demandes les plus fréquentes concernaient en fait le domaine du «stockage, conditionnement, vente», pour lequel la révision a permis des modifications. On constate à ce sujet qu'un certain nombre de spécialistes de l'aménagement ont de la peine à accepter cette libéralisation et qu'ils cherchent à empêcher un maximum de changements en imposant leurs exigences au niveau de l'application. Il n'empêche que notre engagement à l'échelon national en faveur de la révision des plans directeurs et des plans de zones a eu des effets très sensibles. Un groupe de travail a été créé pour gérer le domaine de la garde de chevaux en pension, où un consensus se dessine. Des paiements directs sont octroyés pour les chevaux pris en pension; il est donc illogique de prétendre que la garde de ces mêmes chevaux constituerait une utilisation non conforme de la zone agricole!



Que cultiver demain? L'environnement économique de l'agriculteur est totalement chamboulé, il est donc indispensable de réorienter l'exploitation. Fiduciaire et Estimations, un service de l'USP, est là pour vous aider. Illustration tirée du concours de photographie

### La paysanne, coresponsable de l'entreprise

Un autre de nos domaines d'activités est centré sur la place de la paysanne au sein de la famille et sur sa place dans la politique agricole. Elle doit en effet se déterminer en connaissance de cause pour l'une ou l'autre solution. Une fois de plus, on constate l'importance de l'effort de promotion à faire dans le domaine de la formation de l'opinion. Dans la mesure où il n'est pas guidé par des considérations concernant l'optimisation AVS et fiscale, le choix d'une solution optimale est un choix personnel et émotionnel. En d'autres mots, la paysanne doit décider si oui ou non elle veut être coresponsable de l'entreprise.

- Si oui et pour autant qu'elle remplisse les conditions requises, elle devra aussi décompter son AVS en tant que personne exerçant une activité lucrative indépendante. L'égalité de droit exige aussi une égalité des devoirs, raison pour laquelle, étant l'associée de son mari, elle partage ses responsabilités.
- Si non, elle doit déclarer sa fortune propre en tant que prêt (contrat, comptabilité) dans la mesure où celle-ci est intégrée dans le patrimoine de l'exploitation, et déclarer un salaire à l'AVS.

Ces mesures sont la conséquence logique de faits déjà bien connus: la paysanne est officiellement déclarée coresponsable de l'entreprise, ce qui tient compte de son apport dans la-

dite entreprise. Cette reconnaissance du rôle de la femme lui apporte de plus des avantages économiques et des avantages en matière de prévoyance professionnelle.

### Exposés du Département Fiduciaire et Estimations

Durant toute l'année, nos collaborateurs ont présenté des exposés pour des organisations très diverses (LBL, écoles d'agriculture, associations, etc.) et sur des sujets très divers eux aussi (valeur de rendement, droit foncier, droit du bail à ferme agricole, droit matrimonial, etc.). C'est là une contribution importante au développement du conseil agricole ainsi qu'au perfectionnement professionnel.

Rapport annuel d'AGROIMPULS

## Le marché du travail reste tendu

Les Accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE/AELE sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2002. Un des sept accords concerne la libre circulation des personnes. Cet accord a modifié le statut des travailleurs étrangers provenant de pays de l'UE/AELE, du Portugal notamment, mais aussi celui des stagiaires agricoles de pays n'appartenant pas à l'UE. Ainsi, la priorité donnée aux personnes de l'UE a-t-elle rendu encore plus sélective la politique d'accueil de personnes extérieures à l'UE/AELE. Au lieu de la libéralisation de la politique d'autorisation pour les ouvriers d'Europe centrale et orientale que l'Union Suisse des Paysans demande depuis longtemps, on assiste donc à l'introduction de nouvelles restrictions. L'extension d'environ 110 à 250 places de notre programme de séjours de 18 mois, qui venait d'être autorisée l'année précédente, est soudain remise en question. De même, il n'est plus possible d'engager des stagiaires pour une durée de 6 mois, et la politique plus coulante de certains cantons concernant

notamment la répétition des stages est redevenue plus stricte. Malgré ces conditions relativement contraires, nous avons pu continuer à servir d'intermédiaire et placer 190 stagiaires de plus, soit 2232 personnes en tout, ce qui nous a permis de tenir compte de la plupart des demandes émanant de paysans suisses.

En 2002, nous avons organisé quatre excursions de 2 jours ouvertes à tous les stagiaires et trois séminaires obligatoires assortis d'excursions pour les stagiaires venus de l'ancienne CEI. Ces manifestations ont été suivies par près de 800 stagiaires.

### Jeunes Suisses: l'attrait des antipodes

Le nombre de Suisses effectuant des stages à l'étranger a encore légèrement augmenté. Les destinations les plus demandées restent l'Australie et la Nouvelle-Zélande, même si la plus forte progression a été enregistrée par le Canada. Notre offre de

«vacances actives», le «Farmstay» de Nouvelle-Zélande, a aussi eu beaucoup de succès. Les jeunes qui participent à ce programme travaillent durant 1 à 3 mois dans une exploitation agricole en échange du couvert et du logis. Le Farmstay n'est pas réservé aux jeunes agriculteurs déjà formés, mais est également ouvert à des personnes étrangères au monde agricole (même si une expérience agricole est demandée), voire à des couples ou à des familles entières.

### Le problème du recrutement d'ouvriers dans les pays de l'UE

Le programme de recrutement actif d'ouvriers étrangers lancé en 2001 en collaboration avec le bureau Sieber pour la région Espagne / Portugal a été reconduit en 2002 avec certaines modifications. Ce programme est né parce que l'Union Suisse des Paysans avait revendiqué en 2001 l'autorisation de faire venir de la main-d'œuvre d'Europe orientale. L'Office fédéral des étrangers avait alors évoqué la possibilité d'une ouverture aux pays de l'Est à condition qu'il soit prouvé que même le recrutement actif dans les pays de provenance traditionnels de la main-d'œuvre étrangère ne permettait pas

de trouver un nombre suffisant d'ouvriers. Malgré une amélioration des procédures de recrutement, le résultat a été décevant. Dans l'ensemble de la Suisse, environ 500 paysans ont déposé des demandes. Résultat: 125 ouvriers, dont certains arrivés avec un retard important et 50 repartis peu après leur arrivée. Ce résultat vraiment frustrant nous a conduits à organiser plusieurs rencontres avec les représentants de l'Office fédéral des étrangers afin de leur faire comprendre qu'il est vraiment impossible de trouver suffisamment de personnel dans les pays de recrutement traditionnels. Nonobstant des débats parfois houleux, l'office a maintenu sa position et déclaré que la preuve n'était pas encore véritablement administrée et qu'il fallait encore tenter un essai d'une année.

**Cours «Paysan et employeur»**

AGROIMPULS a organisé deux fois cette année son cours d'un jour «Paysan et employeur», qui donne un aperçu de tous les sujets importants concernant les assurances sociales, le droit du travail selon le CO, le contrat-type de travail, le contrat collectif de travail, la réglementation relative à la main-d'œuvre étrangère, les voies de droit dans les affaires juridiques, le problème du travail au noir, etc. Ce cours entend donner aux paysans les connaissances de base qui leur permettront de gérer leurs relations avec les employés de manière idéale.



Stagiaires roumaines lors du cours d'introduction à Langenthal BE, en été 2002. Photo: Hanspeter Flückiger, AGROIMPULS



Le nombre de Suisses désireux de faire un stage à l'étranger avec AGRO-IMPULS a augmenté en 2002. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont le vent en poupe. Photo: la récolte du blé dans les vastes étendues australiennes, par Jacques Frioud

**Stagiaires suisses à l'étranger**

4 à 18 mois	2000	2001	2002
Europe	23	35	22
USA	41	25	24
Canada	22	19	34
Australie, Nouvelle-Zélande	52	45	47
Afrique du Sud	2	1	0
Japon	3	0	1
Farmstay en Nouvelle-Zélande	5	5	10
<b>Total</b>	<b>155</b>	<b>130</b>	<b>138</b>

**Stagiaires étrangers en Suisse**

4 à 18 mois	2000	2001	2002
Europe occidentale	26	25	17
Europe orientale	1443	1943	2127
Canada/Australie/Nouvelle-Zélande/divers	6	6	6
Japon	15	19	17
Brésil	50	50	65
<b>Total</b>	<b>1540</b>	<b>2043</b>	<b>2232</b>

**Le succès du «Marché paysan»**

Le «Marché paysan», qui offre des emballages de toute sorte pour la vente directe, a repris en 2002 sa belle progression. Ce succès reflète certainement en partie l'impact du slogan «Proches de vous. Les paysans suisses.» imprimé depuis 2002 sur les étiquettes de tous les produits nouvellement commandés en plus du logo «Producteur – contact – fraîcheur». C'est là un exemple d'effet synergique nourri par le lien avec la campagne générique «Proches de

vous. Les paysans suisses.», diffusée à la télévision, dans les foires, etc. A fin 2002, 870 paysans suisses allemands et 120 paysans romands ont eu recours à ce service d'AGRO-IMPULS.

**Commercialisation directe, agriculture et tourisme**

Le site internet des paysans actifs dans la vente directe, [www.bauern-](http://www.bauern-)

bieten.ch, a été présenté en 2002 aussi dans diverses foires, dans divers médias suisses tels que «Schweizer Familie» ou «20 Minuten» et dans les transports publics de Bâle, Berne et Zurich. Il a déjà un certain degré de notoriété, que confirme le nombre réjouissant de visiteurs quotidiens. Notre objectif

reste inchangé: offrir au vendeurs sans intermédiaires un site leur permettant de présenter leurs produits et leurs services à peu de frais sur internet, avec la possibilité de toucher un grand public.

Agroimpuls et les sites d'agritourisme «Vacances à la ferme» (www.

bauernhof-ferien.ch) et «Aventure sur la paille» (www.aventure-sur-la-paille.ch) se sont de nouveau présentés cette année à l'Olma de St-Gall et à la Grüne Woche, à Berlin. AGROIMPULS fait son possible pour coordonner l'offre du groupe très hétérogène des prestataires de services agritouristiques.

Rapport annuel de l'Office de constructions agricoles OCA

## OCA, un partenaire fiable et sûr en matière de construction rurale

En 2002, l'OCA a dû faire preuve de beaucoup de souplesse et d'une grande faculté d'adaptation pour relever les nouveaux défis qu'entraîne le chamboulement du secteur de la construction agricole et privée. L'OCA, entreprise spécialisée dans la prestation de services dans le domaine de l'architecture et de la gestion des bâtiments, est un garant de sécurité et d'expérience. Grâce à un réseau de bureaux régionaux et à un constant échange d'expérience et d'idées, nous sommes à même de couvrir une large gamme de besoins. Les collaborateurs de l'OCA conseillent leurs clients à des conditions avantageuses, avec sérieux et de façon parfaitement crédible, aussi bien pour un simple renseignement ou une construction modeste que pour de grands bâtiments livrés clé en main.

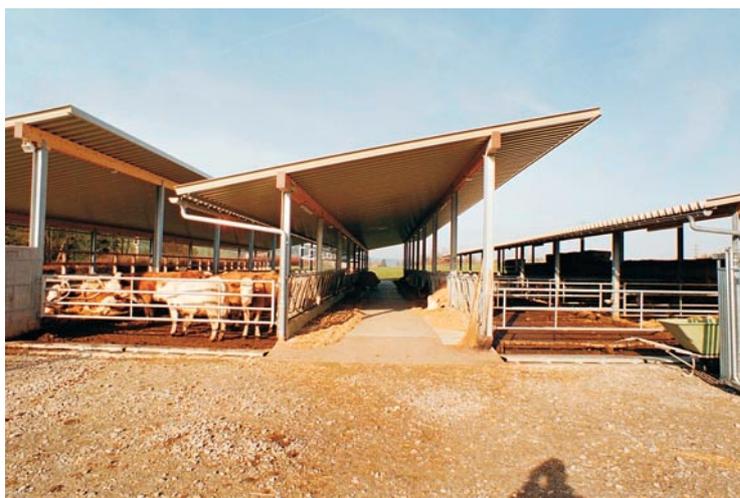
### L'OCA, un auxiliaire indépendant et précieux

La tendance est à la construction d'étables minimales. Paradoxalement, la simplicité recherchée exige une grande souplesse d'utilisation et la possibilité de procéder à des extensions, un soin tout particulier

en matière d'optimisation des opérations et la possibilité de s'adapter aux changements d'affectation par exemple. Il est important d'investir suffisamment de temps et de travail au départ, c'est-à-dire dans la définition des objectifs et dans la phase de planification. Le maître d'œuvre doit s'allier au conseiller technique et au responsable de la planification pour fixer le plan et le principe d'exploitation, le plan de financement et le bilan de fumure. Les analyses de

coûts de ces dernières années montrent que d'importantes économies ont pu être faites au niveau de l'enveloppe du bâtiment, mais que le financement des installations techniques devient toujours plus onéreux, même s'il existe un certain potentiel d'économie grâce à l'utilisation commune de certaines machines ou installations et de certains services.

Le secteur de la construction des bâtiments d'habitation profite actuellement des prix et des taux d'intérêts très bas, ce qui justifie un investissement dans ce segment. Qu'il s'agisse de constructions nouvelles ou d'immeubles à transformer, l'OCA vous montrera certainement un moyen économique d'arriver à vos fins. La possibilité de changer l'affectation des bâtiments situé en zone agricole est très limitée, mais c'est précisément là que l'OCA peut vous faire profiter de son expérience!



Les analyses de coûts de ces dernières années ont montré qu'on pouvait faire des économies au niveau de l'enveloppe, comme ici dans l'étable à stabulation libre du Strickhof, à Wülflingen ZH.

## Constructions agricoles OCA

Il reste judicieux d'investir dans le secteur des bâtiments d'habitation: maison Minergie de Steffisburg BE. On profite actuellement de prix de construction très favorables et de taux d'intérêt très bas. Qu'il s'agisse de constructions nouvelles ou de bâtiments à transformer, les bureaux de l'OCA montrent des solutions réalisables à un prix abordable.



La tendance aux installations minimales dans le domaine de la stabulation exige en contrepartie des concepts architecturaux souples et susceptibles d'extension. C'est un des points forts des bureaux OCA. Photos: OCA



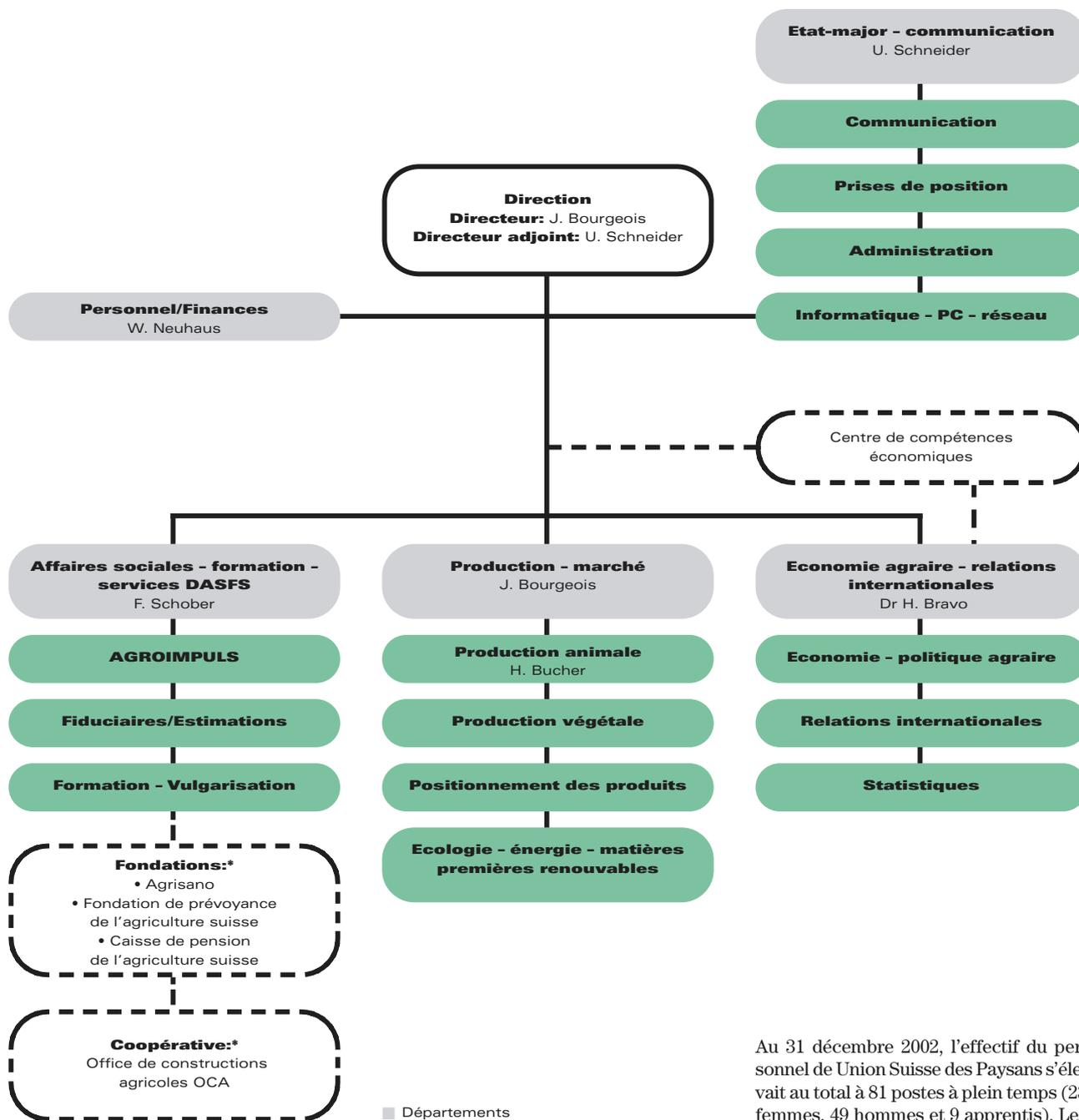
Office de  
constructions  
agricoles OCA

**Grâce à leur longue expérience, les bureaux d'architecture de l'OCA trouvent des solutions à tous vos problèmes de construction. Profitez-en et appelez-nous.**

### Office de constructions agricoles OCA de l'Union Suisse des Paysans

LBA Geschäftsleitung	Tél. 056/462 53 71	Fax 056/462 53 23	Laurstrasse 10	5201 Brugg e-mail: gl@lba.ch
LBA Meikirch BE	Tél. 031/829 31 31	Fax 031/829 14 91	Brünnmatt 2	3045 Meikirch e-mail: meikirch@lba.ch
LBA Visp	Tél. 027/945 15 91	Fax 027/945 15 92	Talstrasse 3	3930 Visp e-mail: visp@lba.ch

Secrétariat de l'Union Suisse des Paysans USP 1.1.2003



■ Départements  
■ Divisions

\* Personne juridique propre, pas soumis directement à la direction opérationnelle

Au 31 décembre 2002, l'effectif du personnel de Union Suisse des Paysans s'élevait au total à 81 postes à plein temps (23 femmes, 49 hommes et 9 apprentis). Les employés de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse ainsi que ceux de la caisse-maladie AGRISANO ne sont pas compris dans ces chiffres.

### Organisations faitières cantonales (25)

- AG** Bauernverband Aargau, 5201 Brugg
- AI** Bauernverband Appenzell AI, 9050 Appenzell
- AR** Kantonaler Landwirtschaftlicher Verein von Appenzell AR, 9104 Waldstatt
- BE** Landw. Organisation Bern und angrenzende Gebiete (LOBAG) 3072 Ostermundigen
- BS/BL** Bauernverband beider Basel, 4222 Zwingen
- FR** Freiburger Bauernverband, 1700 Freiburg 1  
Union des paysans fribourgeois, 1700 Fribourg 1
- GE** AgriGenève, 1217 Meyrin
- GL** Glarner Bauernverband, 8775 Luchsingen
- GR** Bündner Bauernverband, 7001 Chur
- JU** Nouvelle chambre jurassienne d'agriculture, 2853 Courfaivre
- LU** Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband, 6210 Sursee
- NE** Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, 2053 Cernier
- NW** Bauernverband Nidwalden, 6370 Stans
- OW** Bauernverband Obwalden, 6062 Wilen
- SG** St. Gallischer Bauernverband, 9230 Flawil
- SH** Schaffhauser Bauernverband, 8455 Rüdlingen
- SO** Solothurnischer Bauernverband, 4504 Solothurn
- SZ** Bauernvereinigung des Kantons Schwyz, 6440 Brunnen
- TG** Thurgauer Bauernverband, 8570 Weinfelden
- TI** Unione Contadini Ticinesi, 6592 S. Antonino
- UR** Bauernverband Uri, 6462 Seedorf
- VD** Prométerre, 1000 Lausanne 6
- VS** Chambre valaisanne d'agriculture, 1964 Châteauneuf-Conthey
- ZG** Zuger Bauernverband, 6330 Cham
- ZH** Zürcher Bauernverband, 8001 Zürich

### Organisations agricoles professionnelles Production animales (22)

- Producteurs Suisse de Lait, Berne BE
- Communauté de travail des éleveurs de bovins suisses, Berne BE
- Fédération suisse d'élevage de la race brune, Zoug ZG
- Fédération suisse d'élevage de la tachetée rouge, Zollikofen BE
- Fédération suisse d'élevage de la race Holstein, Posieux FR
- Fédération suisse d'élevage de la race du Simmental, type des Alpes, Lenk i.S. BE
- GalloSuisse, Zollikofen BE
- Association des aviculteurs suisses, Huttwil BE
- Fédération suisse d'élevage chevalin, Avenches VD
- Association suisse des pêcheurs professionnels, Gléresse BE
- Fédération des sociétés suisse d'apiculture, Berne BE
- Suisseporcs, Sempach LU
- Swiss Beef, Region Ost, Gundetswil TG
- Swiss Beef, Mittelland, Glashütten AG
- Swiss Beef, Romandie, Moudon VD
- Swiss Beef Freiburg, Orsennens FR
- Fédération suisse des engraisseurs de veaux (SKMV), Berne
- Association suisse des détenteurs de vaches nourrices et de vaches mères (ASVNM), Brougg AG
- Fédération suisse d'élevage ovin (FSEO), Herzogenbuchsee BE
- Fédération suisse d'élevage caprin (FSEC), Herzogenbuchsee BE
- Association suisse des éleveurs de cervidés, Lindau ZH
- Fédération suisse pour l'insémination artificielle, Zollikofen BE

## Production végétale (18)

- Association suisse des séchoirs, Alberswil LU
- Fruit Union suisse, Zoug ZG
- Provins Valais, Sion VS
- Groupement vaudois des vigneron-tâcherons, Mont-sur-Rolle VD
- Vereinigung der selbsteinkellernden Weinbauern, Epesses VD
- Fédération suisse des vigneron, Berne BE
- SwissSem, Delley FR
- Association suisse des horticulteurs, Zurich ZH
- Association des horticulteurs de la Suisse romande, Morges VD
- Association des pépiniéristes suisses, Windisch AG
- Union maraîchère suisse, Berne
- Fédération suisse des betteraviers, Ins BE
- Union suisse des producteurs de pommes de terre, Detlingen BE
- Fédération suisse des producteurs de tabac, Posieux FR
- Association suisse des forestières, Granges SO
- Association suisse pour l'ensilage, Bremgarten AG
- Association suisse des producteurs de céréales, Berne
- Schweizerische Interessengemeinschaft Bio-Rohstoffe, Ormalingen BL
- Association suisse d'économie forestière, Soleure SO

## Fédération des coopératives agricoles (5)

- fenaco, Siège principale, Berne BE
- Landwirtschaftlicher Genossenschaftsverband Schaffhausen, Schaffhouse SH
- LV-St. Gallen, St-Gall SG
- Agricola Ticinese SA, Bellinzona TI
- Union romande de moulins agricoles, Lausanne VD

## Autres Sections (16)

- Association des groupements et organisations romands de l'agriculture (AGORA), Lausanne VD
- Groupement suisse pour les régions de montagne, Berne
- Société suisse d'économie alpestre, Hondrich BE
- Union des paysannes suisse, Brougg AG
- Association suisse des fermiers, Rothenthurm SZ
- Association suisse des employés agricoles, Schötz LU
- Association des jeunesses rurales suisses, Lindau ZH
- Association suisse des sociétés d'anciens élèves des écoles d'agricultures et des écoles ménagères rurales, Orsières VS
- Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, Riniken AG
- Zentralschweizer Bauernbund, Brunnen SZ
- Landwirtschaftliche Bürgerschaftsgenossenschaft Baselland, Sissach BL
- Verein landwirtschaftlicher Grundeigentümer der Zentralschweiz, Malters LU
- BioSuisse, Bâle BS
- Association suisse des paysans et paysannes pratiquant la production intégrée, Zollikofen BE
- Cercle agricole du Jura bernois, Renan BE
- Verein Ferien auf dem Bauernhof, Altnau TG

## Comité

**Voici comment se composait l'organe directeur de l'USP dès le 30.4.2003:**

### Présidents d'honneurs/ membres d'honneurs:

- Gerber Peter, dipl. Ing. agr. ETH, a. Ständerat, 3270 Aarberg BE
- Sandoz Marcel, Ing. agr. EPFZ, Conseiller national, 1110 Morges VD
- Savary Jean, agriculteur, a. Conseiller national, Grand Clos, 1625 Sâles FR
- Ehrler Melchior, lic. iur., lic. phil., Nationalrat, 5223 Riniken AG
- René Juri, ancien directeur, 1052 Le Mont-sur-Lausanne VD

### Président:

- Walter Hansjörg, Meisterlandwirt, Nationalrat, 9545 Wängi TG

### Vice-présidents:

- Dupraz John, Ing. agr. EPFZ, Conseiller national, 1286 Sorat GE
- Le siège du 2<sup>e</sup> vice-président est vacant

### Autres membres du comité:

- Ambauen Martin, Président BV NW, 6375 Beckenried
- Bossi Emilio, Agriculteur, 6775 Ambri TI
- Broccard Christian, Ing. agr. ETH, 3971 Ollon VS
- Decurtins Walter, Landwirt, Nationalrat, 7166 Trun GR
- Dissler Josef, Landwirt, Président LBV, 6110 Wolhusen LU
- Fasel Josef, Landwirt, Président UPF, 1715 Alterswil FR
- Glur Walter, Landwirt, Nationalrat, 4856 Glashütten AG
- Jäggin Erich, Landwirt, Président ZBV, 8932 Mettmenstetten ZH

- Kühne Josef, Landwirt, Président SMP, 8717 Benken SG
- Landolt Ernst, Landwirt, Agro-Ing. HTL, 8455 Rüdlingen SH
- Müller Walter, Landwirt, Président SGBV, 9478 Azmoos SG
- Nicod Bernard, Agriculteur, 1523 Granges-près-Marnand VD
- Niklaus Ueli, Landwirt, Président Suisseporcs, 8564 Engwilen TG
- Oehrli Fritz Abraham, Landwirt, Nationalrat, 3623 Teuffenthal BE
- Schenker Franz-Xaver, Landwirt, Président SOBV, 4658 Däniken SO
- Ruth Streit, Présidente de l'Union des paysannes suisses, 1170 Aubonne VD
- Schmid Thomas, Landwirt, Président fenaco, 6438 Ibach SZ
- Stauffer Roger, Agriculteur, Président CNVA, 2058 Le Pâquier NE
- Wittenwiler-Amacker Milli, Bäuerin, Nationalrätin, 9630 Wattwil SG

## Activités du comité en 2002

**Au cours de 10 séances ordinaires et d'une séance extraordinaire, le comité a traité des thèmes suivants:**

- Préparation des séances de la Chambre d'agriculture et de l'Assemblée des délégués
- Planification des activités pour 2003
- Activités dans les groupes de travail de l'USP
- Réglementation de la succession du directeur de l'USP
- Réorganisation de la direction de l'USP
- Lors de la séance extraordinaire du 9 septembre 2002, Jacques Bourgeois a été proposé en tant que nouveau directeur de l'USP à l'attention de la Chambre d'agriculture

**Les membres du comité ont été tenus au courant en permanence des sujets d'actualité suivants:**

- PA 2007
- Expoagricole.02
- agrigate.ch
- «Suisse Qualité»

**Outre les élections et la préparation de mots d'ordre pour les votations fédérales, le comité a traité les affaires courantes, dont les principales sont résumées ci-après:**

- Janvier Approbation du budget 2002 à l'attention de la Chambre d'agriculture et de la contribution 2001 de l'USP pour la communication de base.
- Février Le comité de l'USP décide la création d'un comité de pilotage «avanti» (projets TED).

- Mars Discussion du projet «Rapport de situation» et approbation de la marche à suivre.
- Avril Le comité adopte les prises de position sur la révision de la loi sur la protection des espèces, la révision de la loi sur les brevets et il approuve la prise de position écrite de l'USP concernant la loi sur l'électricité. Approbation des comptes 2001, du rapport annuel 2001 ainsi que du contrat de fusion entre l'USP et la SSA à l'attention de la Chambre d'agriculture.
- Mai Discussion de la réglementation de la succession du directeur Melchior Ehrler. Pour la procédure de sélection, le présidium a été élargi de 4 membres du comité.
- Juin Discussion sur une première appréciation de la PA 2007.
- Août Le comité discute du document Vision «2020» du groupe de travail Avenir et accepte la suite des travaux.

Octobre Discussion sur la situation du marché du lait et le maintien du contingentement laitier.

Il accepte le Règlement de la Commission de formation professionnelle de l'USP et approuve le Règlement concernant le financement et la clé de répartition des sièges des organisations membres de l'USP à l'attention de la Chambre d'agriculture et de l'Assemblée des délégués.

Novembre Approbation du nouvel organigramme et des propositions de restructuration de la direction de l'USP.

Nomination de Urs Schneider en tant que directeur-adjoint de l'USP.

Le comité approuve une participation à la solution Software Agro-Tech.

Décembre Discussion et approbation de la position sur l'initiative proposant un moratoire sur le génie génétique et sur la suite des travaux pour PA 2007 à l'attention de la séance extraordinaire de la Chambre d'agriculture de janvier 2003.

# Chambre suisse d'agriculture

au 30.4.2003

## Canton d'Argovie

- Bucher Ralf, Geschäftsführer BVA, 5201 Brugg
- Frey Daniel, Président VSGP, 5054 Kirchleerau
- Ré Madeline, Geschäftsführerin SLFV, 5200 Brugg
- Steinmann Pius, Landwirt, 5619 Bütlikon
- Villiger Andreas, Président BVA, 5643 Sins
- Villiger-Villiger Josef, Président ZBB, 5637 Beinwil

## Canton d'Appenzell - Rhodes-Intérieures

- Dörig Emil, Landwirt, Président Bauernverband Appenzell AI, 9057 Weissbad

## Canton d'Appenzell - Rhodes-Extérieures

- Giezendanner Hansueli, Président Landwirtschaftlicher Verein Appenzell AR, 9053 Teufen

## Cantons de Bâle-Campagne et Bâle-Ville

- Gschwind Gregor, Landwirt, 4106 Therwil BL

## Canton de Berne

- Aebi Andreas, Landwirt, 3473 Alchensdorf
- Aebi Markus, Landwirt, 3429 Hellsau
- Aeschbacher Hans, Landwirt, 3073 Gümliigen
- Balmer Walter, Landwirt, Président LOBAG, 3204 Rosshäusern
- Eicher René, Président CAJB, 2710 Tavannes
- Eggimann Simon, Landwirt, 3454 Sumiswald
- Felley Pierre-Yves, Direktor BSW, 3007 Bern
- Fuhrer Regina, Präsidentin Bio Suisse, 3664 Burgistein
- Künzi Hans, Geschäftsführer ASR, 3076 Worb
- Lehnher Berchthold, 3007 Bern
- Ryser Hanni, 3114 Oberwichtlach
- Schwarz Elisabeth, Dipl. Bäuerin, 3612 Steffisburg
- Wäfler Peter, Amt für Landwirtschaft, 3011 Bern
- Weyeneth Hermann, Landwirt, Nationalrat, 3303 Jegenstorf
- Wüthrich Hans-Ulrich, Sekretär SGP, 4950 Huttwil
- Wyss Werner, Landwirt, 3422 Kirchberg

## Canton de Fribourg

- Andrey Peter, Landwirt, 1714 Heitenried
- Blanc Daniel, Directeur UPF, 1700 Fribourg 1
- Chassot André, Président ORLAIT, 1541 Bussy
- Cotting Henri, agriculteur, 1731 Petit-Ependes
- Derron Willy, agriculteur, 1788 Praz/Vully
- Glauser Fritz, Landwirt, 1553 Châtonnaye
- Godel Georges, agriculteur, 1503 Ecublens
- Rügger Andreas, 1567 Delley

## Canton de Glaris

- Freuler-Näf Franz, Président Glarner Bauernbund, 8750 Glaris

## Canton des Grisons

- Lareida Hansueli, Sekretär BV GR, 7007 Chur

## Canton du Jura

- Eggenschwiler Vincent, agriculteur, 2832 Rebeuvelier

## Chambre d'agriculture

### Canton de Lucerne

- Brunner Peter, Landwirt, 6026 Rain
- Bürlì Josef, Landwirt, Präsident VSTB, 6142 Gettnau
- Jans-Gähwiler Pius, Präsident SOV, 6284 Gelfingen
- Jung Franz, a. NR, 6274 Eschenbach
- Schmid Pius, Landwirt, 6173 Flühli
- Tschuppert Karl, Landwirt, Nationalrat, 6218 Ettiswil

### Canton d'Obwalden

- Zumstein Walter, Präsident BV OW, 6078 Lungern

### Canton de St-Gall

- Abderhalden Anni Bäuerin, 9656 Alt St. Johann
- Abderhalden Jörg, Landwirt, 9656 Alt St. Johann
- Hofstetter Karl, Landwirt, 8722 Kaltbrunn
- Lüchinger Willi, Landwirt, 9451 Kriessern
- Müller Hans, Sekretär BV SG, 9230 Flawil
- Wachter-Walser Johann, Landwirt, 8887 Mels

### Canton de Soleur

- Brügger Peter, Sekretär SOB, 4504 Solothurn

### Canton de Schwyz

- Eberhard Anton, Landwirt, Nationalrat, 6402 Merlischachen

### Canton de Thurgovie

- Binswanger Andreas, Präsident TGBV, 8280 Kreuzlingen
- Hascher Hermine, Geschäftsführerin TGBV, 8570 Weinfelden
- Jöhr-Nater Marianne, Bäuerin, 8561 Ottoberg
- Schär Conrad, Landwirt, 9223 Schweizersholz
- Schnyder Ruedi, Landwirt, 8566 Ellighausen
- Spirig Bernhard, Gärtner, 8570 Weinfelden
- Ullmann Claus, Landwirt, 8264 Eschenz

### Kanton d'Uri

- Arnold Peter, Landwirt, 6377 Bürglen

### Canton de Vaud

- Berlie Olivier, Président des Laiteries Réunis de Genève, 1278 La Rippe
- Bovet Fred-Henri, Président ASVNM, 1271 Givrins
- Gavillet Antoinette, 1059 Peney-le-Jorat
- Hermanjat Pierre, agriculteur, 1291 Commungny
- Mamin Henri, agriculteur, Président Prométerre, 1807 Blonay
- Meyer Albert, 1085 Vulliens
- Meyer Anton, agriculteur, 1143 Apples
- Pellaux Yves, agriculteur, 1405 Pomy
- Pidoux Jean-Luc, agriculteur, 1526 Forel-sur-Lucens
- Thomas Luc, Directeur Prométerre, 1000 Lausanne

### Canton de Valais

- Chevrier Maurice, 1983 Evolène
- Pillet Marie-Noëlle, paysanne, 1963 Vétroz

### Canton de Zoug

- Meier Sebastian, Landwirt, 6332 Hagendorn
- Murer Josef, Präsident Zuger Bauernverband, 6340 Baar

### Canton de Zurich

- Binder Alfred, Landwirt, 8934 Knonau
- Binder Max, Präsident SVTL/ASETA, Nationalrat, 8308 Illnau
- Erb-Schärer Alfred, Landwirt, 8408 Winterthur-Wülflingen
- Hess-Wittwer Albert, Landwirt, 8636 Wald
- Maurer Ueli, Sekretär BV ZH, Nationalrat, 8342 Wernetshausen
- Matzinger Eveline, 8308 Illnau
- Meyer Ernst, Landwirt, 8450 Andelfingen
- Schwendimann Werner, Präsident SVZ/FSB, 8477 Oberstammheim

**Les cantons GE, NE, NW, SH, TI sont représentés à la Chambre d'agriculture par des membres du Comité.**

## Activités de la Chambre suisse d'agriculture

La Chambre d'agriculture a débattu de sujets d'actualité. Ci-après les principales décisions:

**Séance du 4 janvier 2002:** la Chambre discute de la position concernant PA 2007 et approuve la prise de position.

**Séance du 26 février 2002:** la Chambre approuve le budget 2002 de l'USP.

**Séance du 30 avril 2002:** la Chambre approuve les comptes 2001 de

l'USP et le rapport annuel 2001. La Chambre accepte le contrat de fusion entre l'USP et la SLV.

**Séance du 12 septembre 2002:** la Chambre est hôte à l'Expoagricole à Morat. Elle discute de la suite des travaux et des positions concernant la PA 2007.

**Séance du 23 septembre 2002:** la Chambre nomme à l'unanimité Jacques Bourgeois, jusqu'ici directeur-adjoint de l'USP, en tant que nouveau directeur de l'USP.

Assemblée des délégués 2002

## L'Union Suisse des Paysans exige un plan social

Lors de l'Assemblée des délégués du 12 novembre 2002, le président Hansjörg Walter a salué les hôtes d'honneur et les délégués au Kursaal à Berne. Le rapport annuel avait déjà été remis au début de l'été aux membres, encarté dans «Agri» et le «BauernZeitung», et envoyé aux agriculteurs tessinois: Il a été approuvé à l'unanimité par les délégués. Le programme d'activité 2003 avait déjà été discuté dans les différents séminaires régionaux. Les délégués l'ont approuvé. Après une discussion animée, les délégués ont approuvé le taux de cotisation de 60% pour les organisations cantonales et de 40% pour les organisations sectorielles. Ce changement avait déjà été décidé en principe en 1995. Le changement de règlement nécessaire a été adopté à l'unanimité.

Le président a critiqué la tendance libéralisatrice unilatérale de PA 2007

et il a demandé une réforme agricole acceptable sur le plan social. Les délégués ont adopté une résolution à l'intention du Conseil fédéral.

Les élections complémentaires à la Chambre de l'agriculture ont eu lieu en bloc. Les neuf nouveaux membres proposés ont été élus à l'unanimité. Ruth Streit, présidente de l'Association des paysannes suisses, a été élue par les membres présents de la Chambre d'agriculture dans une élection séparée pour succéder à Annemarie Will au comité de l'USP. Le président Hansjörg Walter a pris congé d'Annemarie Will après sept années d'activité au comité de l'USP et l'a remerciée pour son engagement en faveur de l'agriculture suisse, des paysannes et des agricultrices notamment comme présidente de l'Union des paysannes suisses. Des remerciements particuliers ont été adressés au directeur

**Séance du 26 octobre 2002:** la Chambre accepte la Fédération suisse pour l'insémination artificielle (FSIA) comme membre avec droit de vote. Elle adopte le règlement concernant le financement et la répartition des sièges des organisations affiliées à l'USP à l'intention de l'Assemblée des délégués. Elle approuve le règlement sur le financement et la clé de répartition des sièges des organisations membres de l'USP à l'attention de l'Assemblée des délégués. La Chambre décide à l'unanimité moins 2 voix, de ne pas adhérer au comité de l'initiative pour l'interdiction du génie génétique.

sortant, M. Melchior Ehrler, au service de l'USP pendant 25 ans et directeur pendant les 15 dernières années. Les délégués ont élevé Melchior Ehrler à l'honorariat.

Peter Hegglin, vice-président, qui a quitté sa fonction à la fin de l'année, a été fort remercié pour ses longues années au service de l'USP. Les délégués félicitèrent Peter Hegglin pour son élection au Conseil d'Etat du canton de Zoug et lui ont souhaité plein succès dans sa future activité.



Melchior Ehrler, directeur de l'USP jusqu'en août, a reçu à l'Assemblée des délégués un vélo de course comme cadeau d'adieu. Photo: Hans Rüssli

# Ce qui a déjà été réalisé par l'Union Suisse des Paysans en 2003

Il est vrai que le rapport traite des activités de l'Union Suisse des Paysans au cours de l'année 2002, cependant les travaux continuent. Raison pour laquelle les activités les plus importantes au cours du premier semestre 2003 sont reprises.

**Politique agricole 2007:** Une grande priorité de l'USP, durant les premiers mois de l'année 2003, a été le traitement du dossier de la politique agricole 2007 au Parlement. L'USP est intervenue efficacement dans les commissions consultatives et au parlement, dans le but d'obtenir de nombreuses améliorations en faveur des familles paysannes. Sur la question épineuse de la politique financière, dans un contexte particulièrement difficile, les efforts de l'USP pour faire approuver l'important crédit de 14,092 mia. de francs pour quatre ans, de 2004 à 2007, ont été couronnés de succès. Le Conseil national a approuvé les modifications de la loi sur l'agriculture par 124 voix contre 16. Il a fait mieux encore en approuvant l'enveloppe financière par 132 voix contre 2. Cette large approbation montre que le Conseil national fait confiance aux familles paysannes et qu'il appuie la politique agricole actuelle.

**OMC:** L'Union Suisse des Paysans défend activement les intérêts de l'agriculture suisse dans le cadre des négociations agricoles au sein de l'OMC. Rappelons que la proposition présentée par l'OMC en février dernier fait la part belle aux grands exportateurs agricoles, notamment au niveau de l'accès au marché, où l'OMC propose une libéralisation qui serait fatale à l'agriculture suisse. Le calendrier initial, qui prévoyait la fixation fin mars des modalités de négociations pour la conférence ministérielle de Cancún, n'a pas pu être tenu, les membres n'ayant pu s'accorder. Signalons finalement qu'une délégation de l'USP et des représentants de diverses organisa-

tions professionnelles ont rencontré le responsable des négociations agricoles de l'OMC, fin mars, afin de lui présenter personnellement les requêtes et la position de l'agriculture suisse.

## **La Confédération soutient l'USP:**

Lors de sa séance du 9 avril dernier, le Conseil fédéral a précisé les mandats de négociation de la délégation suisse pour le cycle de Doha de l'OMC dans trois domaines. Concernant les négociations agricoles, il a souligné la nécessité de prévoir, d'une part, des règles pour la mise en place de la multifonctionnalité ainsi que, d'autre part, des baisses de taux réalistes tant pour les taxes douanières que pour les subventions.

**Plate-forme agricole:** Sous le pilotage du Département de la politique agraire et des relations internationales, l'USP a continué à participer intensivement au processus de transparence instauré par la Plate-forme agricole au cours des premiers mois de cette année. Rappelons que cette plate-forme mise sur pied par la Migros a pour but d'assurer la transparence des marges de certains produits choisis dans les domaines du lait, de la viande et des grandes cultures. Grâce à l'excellente collaboration de représentants de la Centrale de vulgarisation agricole de Lindau, de la Station fédérale de recherche de Tänikon ainsi que de l'Ecole d'agriculture du Hohenrain, l'USP a réussi à faire prendre conscience à de nombreux participants de la plate-forme que les prix à la production ne couvraient de loin pas les coûts.

**GT Avenir:** Le groupe de travail «Avenir» est une commission du comité de l'USP. Sous la direction du Département de la politique agraire et des relations internationales, le GT «Avenir» a étudié les futures conditions-cadre de la politique agricole lors de diverses séances. Rappelons que l'exploitation familiale,

l'amélioration de la valeur ajoutée ainsi que la revalorisation de la famille paysanne restent au centre de nos préoccupations. Il s'agit à présent d'élaborer des stratégies susceptibles d'assurer la réalisation de nos objectifs. Le groupe de travail «Avenir» a pris conscience du fait que la transformation du paysan en commerçant demandera un certain temps. Le ressort «formation» de l'USP se prépare donc activement à lancer une vaste offensive de formation dans les régions rurales.

## **Marché du bétail de boucherie:**

Après d'intenses discussions, les abattoirs importants ont accepté de renoncer, jusqu'à nouvel ordre, à prélever une taxe pour l'élimination des déchets de viande auprès des producteurs, tel que cela avait été annoncé. L'appel de l'USP aux producteurs de ne plus fournir de bétail aux acheteurs qui prélèvent une telle taxe a donc porté ses fruits. Des discussions sont actuellement en cours pour trouver une solution satisfaisante pour tous les partenaires du marché.

## **Plate-forme des producteurs de bétail bovin:**

Les travaux visant à améliorer la défense des intérêts des producteurs de bétail bovin se poursuivent. Rappelons que la création d'une fédération des producteurs de bétail bovin ayant échoué en 2002, un projet de plate-forme de décision a été élaboré et adopté. Le but consiste maintenant à rendre cette plate-forme opérationnelle d'ici à l'automne prochain.

## **Encadrement des troupeaux:**

En 2002, l'USP a signé un accord de branche avec la Société des Vétérinaires Suisses. Le but de cet accord est d'optimiser la santé des animaux au niveau des troupeaux, tout en réduisant les frais de vétérinaire. Le premier contrat négocié est un contrat-type pour le suivi des troupeaux de porcs.

## **Aménagement du territoire:**

en collaboration avec l'Office fédéral de l'aménagement du territoire, il a été possible d'élaborer une directive «Le cheval et l'aménagement du territoire». Cet ouvrage sera publié en juin, et il permettra au cheval de faire enfin son entrée dans les zones agricoles.